

DÉCEMBRE 2015
NUMÉRO 72



Les Nouvelles de L'ACcRèPa



ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE
Site Internet : <http://www.accrepa.fr>



HORIZON LIBERTE

Automobiles et Camping Cars

01.60.63.58.58

11 Rue du Luxembourg - 77310 St Fargeau Ponthierry
mail : contact@horizonliberte.fr



-10% sur les accessoires
Réservé aux membres de
l'ACCREPA

Magasin d'Accessoires
et Pièces détachées

Atelier Automobiles et Camping-cars



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers amis,

Décembre, voilà notre dernière revue de l'année 2015, une année où nous avons fini en apothéose avec l'organisation du forum des voyages pour notre fédération (FFACCC). Fédération qui va changer de président lors de la prochaine assemblée générale de la FFACCC. Alain CLAVIER, Vice président du Camping car club Rhône Alpes, succédera à Luigi BIANCHI.

J'ai reçu des messages de satisfaction à transmettre aux bénévoles pour l'ambiance, la convivialité, la bonne humeur, qui régnaient lors de ce forum.

Encore un **Grand Merci** à tous les « **staffeurs de Moyaux** ».

Cette année, nous avons pu nous retrouver lors de différentes sorties, la dernière en date a été le vélo le long des canaux en Bretagne. J'ai pu constater de la tension entre certains adhérents. Je ne parle pas du repas de notre assemblée générale où là, le choix que nous avons fait a été un échec total. Les serveurs ont même été agressés verbalement et ça, je ne peux l'admettre.

Je reconnais mon erreur, je vous promets de vous gâter l'année prochaine lors de notre assemblée générale qui aura lieu à Saint Denis les Ponts les 5 et 6 novembre 2016., où nous reviendrons à un repas traditionnel.

Mais, s'il vous plaît, soyez indulgents envers nos organisateurs, ils se donnent à fond, et certaines réflexions font parfois très mal. Nous ne sommes que des bénévoles.

Nous relançons la possibilité de partir une semaine à la neige à Châtel (74) du 12 au 19 mars 2016, en espérant que cela vous plaira et que l'on pourra renouveler ce genre de sortie.

Ensuite ce seront les retrouvailles de printemps au zoo de Beauval les 16 et 17 avril 2016.

Vous trouverez le programme des autres sorties en page 15 de la revue.

Pour l'Euro CC 2016, vous trouverez pages 50 & 51, une proposition de circuit en Grèce de THELLIER Voyages.

En janvier 2017, suite à la demande d'adhérents, nous organiserons à nouveau la galette des rois en espérant que vous serez nombreux à y participer.

Je n'oublie pas celles et ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous durant cette année pour diverses raisons. Je ne peux que vous souhaiter bon courage et surtout gardez le moral.

Le Conseil d'Administration, que je remercie pour tout le travail fourni cette année, se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année en famille, ou avec la grande famille des camping-caristes.

Bienvenue aux nouveaux adhérents et au revoir à ceux qui quittent notre club.

Avec ma plus sincère amitié.

Jocelyne



ESSONNE Caravanes



Tél : 01 69 01 72 98

Vente de camping-cars et de caravanes neuves et d'occasions

ESSONNE CARAVANES
42 AVENUE DE LA DIVISION
LECLERC - RN 20
91310 LONGPONT SUR ORGE

www.essoncar.com

PRADELLES Haute - Loire

BIENVENUE

Coordonnées GPS: Latitude :44.77526°
Longitude :3.88788°

LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

Située aux abords d'un des plus beaux villages de France, Pradelles (43), l'aire de la saison vous accueille toute l'année sur une aire privée, clôturée et fermée par un portail la nuit, face à une boucherie-charcuterie proposant les produits du terroir. Fournissant tous les services, plein d'eau potable, vidange WC, vidange eaux usées, branchement électrique, l'aire de la saison dispose également d'un barbecue ainsi que des tables extérieures. Pour la modique somme de 2€, l'aire de la saison est un endroit à ne pas manquer.

«Endroit très calme, très accueillant. Le petit village de Pradelles est très beau»
Michel du 37

«Nous avons passé une agréable nuit et au matin, nous nous sommes rendu au magasin en face où se trouvent de délicieux produits du terroir et un excellent accueil. Nous repasserons.»
Bob du 84

HALTE CAMPING CAR

AIRE DE LA SALAISON

www.salaisons-de-pradelles.fr

43

Pradelles

1000 m2 POUR VOS ACCESSOIRES,
POSES ET AMÉNAGEMENTS
DU LUNDI AU SAMEDI

NOUVEAU : LUDOSPACE.COM
CONCESSIONNAIRE HYMERCAR !

UNE GAMME COMPLETE SUR VW T5 ET FIAT DUCATO.
Venez la découvrir sur RDV, sur notre site de CHARMES (88) à 20 mn de NANCY (54).

LUDOSPACE.COM
ZC Hermitage - 240, Rue Marcel Marlin
Tél : +33 (0) 3 29 65 50 32

www.ludospace.com
88130 CHARMES
info@ludospace.com

ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE

2 rue Saint Philibert - 91220 Le Plessis-Pâté

☎ **01.60.84.29.75. // 06.10.92.08.22**

Courriel : **accrepa@accrepa.fr** Site Internet **http://www.accrepa.fr**

Association loi 1901, à but non lucratif déclarée en Sous-préfecture de Palaiseau sous le N° W782001836

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n° IM 075100284 - Assurance MACIF n° 15195976

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)

ANNONCEURS

ALDEN
AMI RESEAU
ESSONNE CARAVANES
EUROMER
EXPO CAMPING SPORT
FIRESTONE
FRANCE PASSION
HORIZON LIBERTÉ
FERME DE LA LIONNIERE
LUDOSPACE
MFA
MARQUET
MAURITANIE AVENTURE
ORCADA
PELLETIER TEXTILES
PILOTE
SALAISONS DE PRADELLES
WATTELLIER LOISIRS

Ils sont nos fidèles partenaires et nous aident pour la parution de notre revue

Donnons-leur la préférence pour nos achats en nous recommandant du club.

Vous pouvez retrouver ces publicités sur le site Internet.

Page de couverture : Fotolia

Photos des illustrations non contractuelles.

SOMMAIRE

Editorial	3
Sommaire	5
Conseil d'Administration	7
Actualités :	
• Les nouvelles	9
• Il nous a quittés	11
• Nouveaux et plaques bleues	13
Les Sorties :	
• Sorties FFACCC et autres clubs.....	14
• Sorties ACcRéPa 2016/2017.....	15
• Retrouvailles à Beauval (41)	16
• La Pêche à Seraincourt (95).....	18
• La Bretagne insolite	20
• Circuit en Touraine	22
• La Sardaigne.....	24
• La Sicile	26
• L'Euro CC en Grèce.....	50
Carnets de voyages :	
• Escapade de Dinard à Arzal.....	34
• Forum des voyages.....	53
Assemblée générale :	
• Compte rendu	43
FFACCC :	
• Lettre aux adhérents.....	48
Ils ont pensé à nous	28,52,56
Bulletin d'adhésion à l'ACcRéPa	57
Conditions générales.....	58



RÈGLES DE PARUTION : « Les Nouvelles de l'ACcRéPa » est le bulletin d'information de l'Association, imprimé par nos soins. Parution trimestrielle (Mars, Juin, Septembre, Décembre) avec la participation rédactionnelle et bénévole des adhérents.

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs et sous la foi des documents recueillis.

Le bureau est autorisé à adapter toute œuvre aux exigences de la parution ou d'en refuser l'insertion s'il jugeait celle-ci non-conforme aux buts de l'Association.

privilégiez les étapes nature...

- voyager en camping-car autonome (eau, sanitaire, déchets)
- avoir le Guide des étapes de l'année en cours
- respecter les "Règles d'Or" de l'accueil France passion (se présenter en arrivant, laisser le site propre, signaler son départ...)

24*

- Votre carte d'invité
- La vignette millésimée
- La carte de France de toutes vos étapes

FRANCE
PASSION

CS 10057 - 84202 CARPENTRAS Cedex ♦ www.france-passion.com

Cryptogramme
3 derniers chiffres au verso de votre CBE



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

selon l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration du 14 novembre 2015



**Président d'honneur
Raymond LAPORTE**



Jocelyne LEBLANC



Brigitte LE CALVEZ



Annick DEBAERT



Claudine COUSIN



Jean-Claude MOUFFLE



Jean-Claude METEYER



Jean-Paul SILVESTRI



Monique BONNEGRACE

Jocelyne LEBLANC	Présidente	📞 06.10.92.08.22	leblancjojo@hotmail.com
Claudine COUSIN	Vice-présidente Rédaction journal	📞 06.79.20.59.95	Claudine.cous1@free.fr
Jean-Claude MOUFFLE	Vice-président Responsable site internet	📞 06.59.84.83.08	jean-claude.mouffle@sfr.fr
Brigitte LE CALVEZ	Trésorière Déléguée FFACCC	📞 06 08.06.08.01	brigittelecalvez@hotmail.fr
Annick DEBAERT	Secrétaire	📞 06.80.06.88.00	annick.debaert@free.fr
Monique BONNEGRACE	Publicité Relations extérieures	📞 06.70.68.69.84	jc.bonnegrace@wanadoo.fr
Jean-Claude METEYER	Comptable	📞 06.60.23.09.98	maxamelina@orange.fr
Jean-Paul SILVESTRI	Trésorier adjoint	📞 06.81.55.15.43	jean-paul.silvestri@orange.fr

Venez savourer notre menu fermier !

au milieu de la nature et des animaux de la ferme

En saison : chèvre, chevreau, agneau, volaille issus de l'exploitation



Ferme Auberge La Lionnière

Chambres d'hôtes
Gîtes ruraux
Vente de fromages de chèvre

Françoise et Frédéric BOULAND

Ferme de la Lionnière - 1 rue de la Lionnière

41 110 MAREUIL/CHER

Sur réservation au 02 54 75 24 99

Mail : contact@lalionniere.fr - www.lalionniere.fr



Effet anti-roulis garanti !

Avec ou sans kit compresseur

Avec ou sans manomètres

Panneaux de commande au choix



X250

DIN 1 Sprinter W906 Master X70



DUNLOP
SYSTEMS AND COMPONENTS

X250



Ford Transit

Nouveau Ford Transit 2014

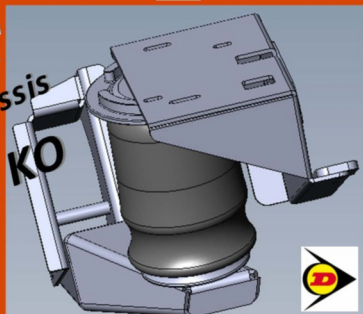


X244

Nouveau Master X62



Aussi pour châssis
AL KO

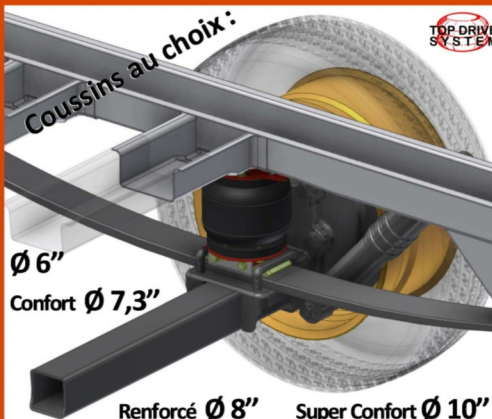


Coussins au choix :

Ø 6"
Confort Ø 7,3"

Renforcé Ø 8"

Super Confort Ø 10"



TOP DRIVE SYSTEM

Kits pour 4 x 4



Ford RANGER
2012



Isuzu D MAX



Isuzu SATELLITE

CAR SUPPORT
STABILISING LOAD SPRINGS

Ressorts renforcés

pour réhausser l'Avant

Ressorts Arrière



Tous types de véhicules

Vérins hydrauliques de stabilisation

www.amplo.it



Nivellement Manuel ou Automatique



Télécommande sans fil

A.M.I. Réseau

34 Rue de Picpus Bât B2
75012 PARIS

01 42 77 85 26 06 72 50 94 19

simon.germaine@amireseau.fr

www.amireseau.fr



<https://www.youtube.com/watch?v=k7Ze2NrXfbE>

SÉJOUR NEIGE À CHATEL (74) DU 12 AU 19 MARS 2016

Nous relançons un séjour d'une semaine à la neige au :

Camping l'Oustalet
1428 route des freinets
74390 CHATEL
Tél : 04.50.73.21.97

Nous avons réservé 10 emplacements.

Vous pouvez vous inscrire en téléphonant directement au numéro ci-dessus.

Jocelyne



PETITES ANNONCES

A VENDRE : Lit tout fait en 140x190, jamais servi, au prix de 100 € (Valeur neuf 180 €)
Si vous êtes intéressés, contactez Gilbert et Gisèle Tranchant au : 06.74.20.04.57

> L'assurance d'une totale liberté !



Profitez de l'offre réservée
aux adhérents :

**-10% de réduction
à vie !***

Appelez dès maintenant le
01 43 76 56 84 !

À la MFA, bien protéger votre camping-car, c'est
protéger votre véhicule, vous en tant que
conducteur, vos passagers et vos biens.

Nous avons imaginé pour vous un contrat
spécifique et complet qui couvre l'ensemble de vos
besoins ainsi que le contenu et les accessoires de
votre camping-car (couverts automatiquement à
hauteur de 2 000€).

MFA Mutuelle
Fraternelle
d'Assurances
www.mfa.fr

*Offre valable pour toute souscription d'un contrat camping-car.

Demande de devis : à découper, à glisser dans une enveloppe et à retourner sans affranchir à : MFA Service Marketing - Libre Réponse n°43816 - 92119 Clichy Cedex

Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] Ville : _____ Téléphone : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

E-mail : _____ Portable : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Marque du camping-car : _____

Valeur : _____ €

Date de mise en circulation : [] [] [] [] [] []

Coefficient Bonus/Malus : _____

Code postal du lieu de garage : [] [] [] []

J'accepte de recevoir les offres de la MFA par : ☐ Mail ☐ SMS

Mutuelle Fraternelle d'Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances - 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 Clichy Cedex - Immatriculée au Répertoire National des Entreprises sous le numéro 784 702 391

Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 : les données personnelles vous concernant, collectées par la MFA, font l'objet d'un traitement informatique automatisé. Elles sont destinées à la MFA, en sa qualité de responsable du traitement, à des fins de gestion de votre contrat d'assurance et de prospection commerciale, sauf opposition de votre part, et les pourront être transmises aux parties liées contractuellement liées à la MFA. Vous disposez de droits d'information, d'accès, de rectification et d'opposition ou de suppression à l'égard de ces données.

Pour exercer vos droits ou obtenir des informations complémentaires, adressez-vous à : MFA - Correspondant Informatique et Libertés - 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 CLICHY Cedex, ou par e-mail à : info@mfa.fr



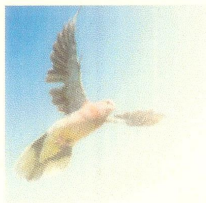
Nous avons appris avec tristesse le décès de mon ami, notre ami, Michel Delalaing.

Michel restera pour toujours dans la mémoire de l'ACcRéPa ; adhérent de la première heure, il a été l'un des valeureux fondateurs du club, puis pendant plus de 10 ans il a été notre trésorier, toujours souriant (amicalement nous l'appelions "Picsous"), a toujours accompli sa tâche avec compétence et rigueur.

L' ACcRéPa adresse à son épouse Michèle, à ses enfants et petits-enfants ses sincères condoléances.

Au revoir Michel et merci pour que tout ce que tu as fait pour nous tous.

Jean Levasseur



Nous vous remercions très affectueusement et sincèrement de nous avoir apporté votre soutien lors du décès de

Michel

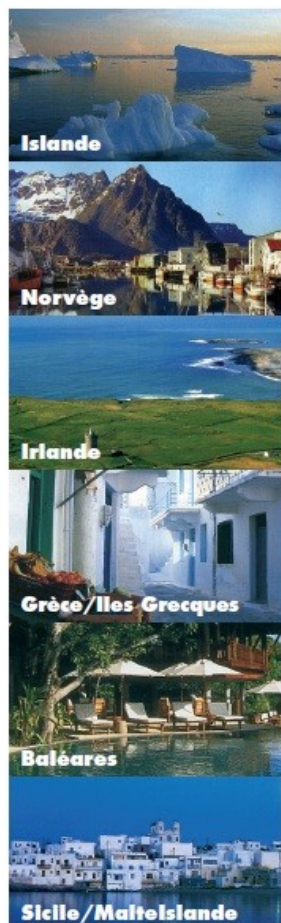
Qu'il est précieux de se sentir entourés en de tels moments
Soyez en remerciés du fond du cœur

Michelle son épouse, Pascale, Muriel ses enfants
Aline, Stéphane, Thomas, Margaux ses petits-enfants.

13, rue de l'Yvette 91430 IGNY – 01 69 41 30 80



"Picsous" (d'où qu'il soit) transmet
à tous les "ACCREPENS" et à toutes
les "ACCREPENNES" son éternel souvenir
et leur souhaite de continuer à
faire de magnifiques voyages. Michel



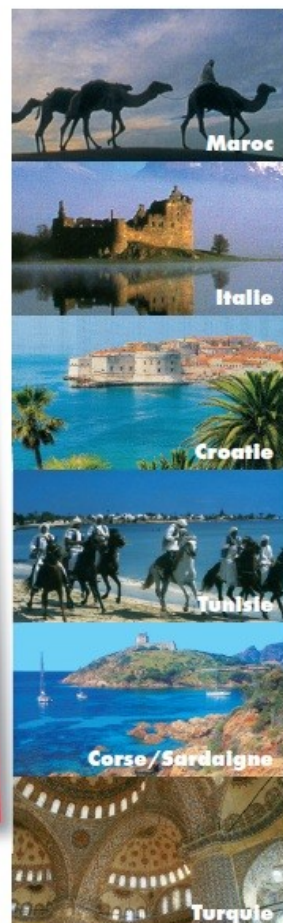
Toutes traversées maritimes aux meilleurs prix

SETE - TANGER
& SETE - NADOR
 Nouveaux FERRIES - Nouvelle COMPAGNIE
 MODERNE - CONFORTABLE - RAPIDE



www.euromer.net

EURO-MER - 5, quai de Sauvages - CS 10024 - 34078 MONTPELLIER CEDEX 3
 Tél. 04 67 65 67 30 - Fax 04 67 65 20 27



Pelletier textiles

64, route de Foëcy 18100 Vierzon

Tél: 09 53 37 57 21 port: 06 50 21 49 22

www.pelletier-textiles.com

100% laine de mouton



Profilés tous types

Expédiés sous 48 h



protections roues

Protection été et hiver plus aucune condensation

Intégraux réalisation sur mesures en 5 heures dans nos ateliers

Toutes nos fabrications sont garanties 3 ans

Nous avons le plaisir d'accueillir les nouveaux ACcRéPiens et ACcRépiennes...

- * CHERRIER Claude et Christiane 78860 SAINT NOM LA BRETECHE
- * DHALLUIN Yves et Marie-Angèle 85440 TALMONT SAINT HILAIRE
- * DUBREUIL Serge et Chantal 75009 PARIS
- * LACOME Jacques et Jocelyne 94370 SUCY EN BRIE
- * LEDUC Bruno et Christine 77400 DAMPMART
- * THAUVIN Michel et Danielle 17250 SAINT GEMMES
- * THOMASSEY Michel et Sylvie 88190 GOLBEY
- * TRELCAT Joël et Yvette 02100 MORCOURT
- *

Bienvenue à l'**ACcRéPa**

Remise des plaques bleues

Lors de l'assemblée générale du 14 novembre 2015



Equipage Jacques et Jocelyne LACOME



Equipage Bruno et Christine LEDUC

Sorties FFACCC et autres Clubs prévues en 2016

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
Séjour de Printemps	11 février au 17 mars	Agay (83)	CCC EST
30 ^{ème} Festival des cerfs-volants Prolongations	15 au 17 avril 18 et 19 avril	Berck (62)	CCC NP
Circuit	25 avril au 13 mai	Sardaigne	FFACCC
EURO CC Prolongations	16 au 22 mai 23 au 28 mai	Grèce	FICM
Circuit	18 septembre au 3 octobre	Sicile	FFACCC
Circuit	2 octobre au 30 novembre	Argentine	FFACCC



Vous souhaitez organiser une sortie !

Contactez Jocelyne Leblanc au ☎ 06 10.92.08.22
afin d'obtenir « le guide de l'organisateur » et
réserver vos dates sur le planning.

Sorties ACcRéPa prévues en 2016

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
Séjour à la neige	12 au 19 mars	Châtel (74)	Jocelyne et Didier
Retrouvailles de printemps	15 au 17 avril	Beauval (41)	Jocelyne et Didier
Sortie Pêche	22 au 24 avril	Seraincourt (95)	Gilbert et Gisèle
Circuit	23 mai au 13 juin	Ecosse	Agence Orcada
Sortie Centre Bretagne	22 juin au 3 juillet		Dominique et Elisabeth Jean et Jacqueline
Circuit	6 au 17 septembre	Touraine	Alain et Pierrette Claude et Anny
Le Tour de l'avenir	Fin août		Jocelyne, Didier et Stéphane (Alden)
Circuit	8 au 22 octobre	Martinique	Jean-Claude et Monique
Assemblée générale ACcRéPa	5 et 6 novembre	St Denis les Ponts (28)	Le bureau

Sorties ACcRéPa prévues en 2017

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.

Galette des rois	À déterminer	À déterminer	Le bureau
Circuit	3 au 27 juin	Roumanie	Pan Travel et Andreï

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C. Pour pouvoir participer, il faut être membre du Club organisateur.



Intitulé : **Sortie au zoo de Beauval (41)**

Dates du séjour : **15 au 17 avril 2016**

Inscription : **du 5 janvier au 29 février 2016**

Organisateurs : **Jocelyne et Didier LEBLANC**

Participants :

Nom Prénom

Nom Prénom

Adresse.....

CP Ville.....

Tél : Mobile

N° adhérent FFACCC Club FFACCC.....

Longueur du camping-car Poids lourd : oui non Cibi : oui non

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Prix de la Sortie :

Le zoo de Beauval	Prix par personne	Nb de personnes	TOTAL
Montant de la sortie	50 €		
Frais de dossier			6 €
MONTANT			

Paiement : Le chèque doit être libellé au nom de l'ACcRéPa

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du Club.

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites :

1. Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.
2. Accepte l'adhésion au club organisateur pour la sortie (pour les adhérents des autres clubs FFACCC).

Date et signature de l'adhérent

Bulletin à adresser accompagné du/des chèque (s) à :

Jocelyne et Didier LEBLANC

2 rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS PATE

☎ 06.10.92.08.22



ACcRéPa

Association Camping-Cariste

Région Parisienne

Site: www.accrepa.fr

Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE

Tél : 06.10.92.08.22

Siège social : 2 rue Saint Philibert - 91220 LE PLESSIS PATE - ☎ 06 .10 .92 .08 .22 - Courriel : accrepa@accrepa.fr - Site WEB : <http://accrepa.fr>

Association loi 1901 - sous préfecture de Palaiseau n° W782001836 - Membre de la Fédération Française des Associations et clubs de Camping-cars

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n°IM075100284 / Assurance Macif N° 15195976

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)



LES RETROUVAILLES DE PRINTEMPS

Au zoo de Beauval à Saint Aignan s/cher (41)

Du 15 au 17 avril 2016

Organisée par Jocelyne et Didier Leblanc

Vendredi 15 avril

18h arrivée dans l'après-midi.
Pot d'accueil

Samedi 16 avril

journée libre au zoo de Beauval

Dimanche 17 avril

Matin randonnée

12h départ en camping-car pour le restaurant à la Ferme auberge La Lionnière
12h30 déjeuner

Fin d'après-midi dislocation ou
possibilité de visite chez un viticulteur (en cours de négociation)



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C. Pour pouvoir participer, il faut être membre du Club organisateur.



Intitulé : **La Pêche à Seraincourt (95)**

Dates du séjour : **22 au 24 avril 2016**

Inscription : **du 5 janvier au 15 avril 2016**

Organisateurs : **Gilbert et Gisèle TRANCHANT**

Participants :

Nom Prénom

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Tél : Mobile

N° adhérent FFACCC Club FFACCC

Longueur du camping-car Poids lourd : oui non Remorque : oui non

Sont inclus dans le prix : *(Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)*

Ne sont pas inclus dans le prix : *(les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)*

Prix de la Sortie :

La pêche à Seraincourt (95)	Prix par personne	Nb de personnes	TOTAL
Montant de la sortie	55 €		
Supplément pêcheur	34 €		
Frais de dossier			6 €
MONTANT			

Paiement : Le chèque doit être libellé au nom de l'ACcRéPa

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du Club.

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites :

1. Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.
2. Accepte l'adhésion au club organisateur pour la sortie (pour les adhérents des autres clubs FFACCC).

Date et signature de l'adhérent

Bulletin à adresser accompagné du/des chèque (s) à :

Gilbert et Gisèle TRANCHANT

60, rue du Pré Seigneur

78410 BOUAFLE

☎ 01.30.95.57.41 ou 06.74.20.04.57



2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE
Tél : 06.10.92.08.22

Siège social : 2 rue Saint Philibert - 91220 LE PLESSIS PATE - ☎ 06 .10 .92. 08 .22 - Courriel : accrepa@accrepa.fr - Site WEB : <http://accrepa.fr>

Association loi 1901 - sous préfecture de Palaiseau n° W782001836 - Membre de la Fédération Française des Associations et clubs de Camping-cars

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n°IM075100284 / Assurance Macif N° 15195976

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)

LE PÊCHEUR ACCRÉPIEN



Rendez-vous aux Etangs du Val de Rueil
à Seraincourt (95)

Point GPS : 49°02'46,2" N - 1°52'33,3" E

**PARTICIPEZ A NOTRE GRAND CONCOURS ANNUEL QUI AURA LIEU
LES 22, 23 ET 24 AVRIL 2016**



La sortie organisée par Gilbert et Gisèle
est limitée à 35 camping-cars.

PROGRAMME DU WEEK-END :

Vendredi	Arrivée à partir de 17 h
Samedi	Journée de pêche de 7 h à 19 h Repas au restaurant le soir
Dimanche	Pêche à nouveau pour les mordus Retour à la maison dimanche ou lundi matin.

Informations :

- Venir avec sa canne à pêche.
- Pas de limite dans le nombre de prises de truites.
- Chaque demi-journée, 4 truites par pêcheur sont mises à l'eau.
- Les appâts sont vendus sur place.
- Une salle peut accueillir les joueurs de cartes.

Si vous souhaitez passer un excellent week-end entre copains,
renvoyez le bulletin d'inscription avant le **15 avril 2016**

PÊCHE OUVERTE À TOUS...



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C. Pour pouvoir participer, il faut être membre du Club organisateur.



Intitulé : **La Bretagne insolite**

Dates du séjour : **22 juin au 3 juillet 2016** Inscription : **du 5 janvier au 15 février 2016**

Organisateurs : **Dominique et Elisabeth GUIGNARD - J & J LEVASSEUR**

Participants :

Nom Prénom

Nom Prénom

Adresse.....

CP Ville.....

Tél : Mobile

N° adhérent FFACCC Club FFACCC.....

Longueur du camping-car Poids lourd : oui non Cibi : oui non

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Prix de la Sortie :

La Bretagne insolite	Prix par personne	Nb de personnes	TOTAL
Montant de la sortie	250 €		
Frais de dossier			6 €
MONTANT			

Paiement : Le chèque doit être libellé au nom de l'ACcRéPa

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du Club.

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites :

1. Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.
2. Accepte l'adhésion au club organisateur pour la sortie (pour les adhérents des autres clubs FFACCC).

Date et signature de l'adhérent

Bulletin à adresser accompagné du/des chèque (s) à :

Dominique & Elisabeth GUIGNARD

2 Le Vieux Moulin

56430 SAINT BRIEUC DE MAURON

☎ 02.56.61.12.75 ou 06.04.53.31.75



ACcRéPa

Association Camping-Cariste

Région Parisienne

Site: www.accrepa.fr

Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE

Tél : 06.10.92.08.22

Siège social : 2 rue Saint Philibert - 91220 LE PLESSIS PATE - ☎ 06 .10 .92. 08 .22 - Courriel : accrepa@accrepa.fr - Site WEB : <http://accrepa.fr>

Association loi 1901 - sous préfecture de Palaiseau n° W782001836 - Membre de la Fédération Française des Associations et clubs de Camping-cars

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n°IM075100284 / Assurance Macif N° 15195976

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)

Organisateurs : Dominique & Élisabeth GUIGNARD
Assistants : Jean & Jacqueline LEVASSEUR.

Nous vous proposons de découvrir un autre visage de la Bretagne. Loin des côtes. La Bretagne intérieure nous offre de belles découvertes, nous vous en proposons quelques unes.

Au programme :

A Saint Méen le Grand :

Accueil des camping-cars : parking du complexe sportif, rue du stade

Point GPS : N : 48° 11' 15.3''/W : 02° 11'51.1''

visites :

- * du musée dédié à Louison Bobet.
- * son abbatale.
- * Nuitée : parking.



A La Chèze :

Participation à la 9^{ème} fête des camping-caristes en Centre Bretagne organisée par le Comité des fêtes de La Chèze.

Nuitée : aire de camping-cars

Au Lizio :

Découverte de l'univers du poète ferrailleur.

Remontée dans le temps à l'écomusée.

Nuitée : parking privé.

A Sérent :

Visite de la Maison du Costume Breton.

Journée de repos sur le terrain de camping (piscine, randonnée, vélo etc....).

Nuitée : camping.

Au Roc Saint-André :

Visite de la Brasserie Lancelot.

A Paimpont :

Visite de l'abbatale.

Découverte en car de Brocéliande avec ses légendes et ses lieux mythiques.

Visite de la Porte des secrets.

Nuitée : aire de camping-cars.

Aux Forges de Paimpont :

Visite des forges

Nuitée : parking privé.

A Lohéac :

Restaurant.

Visite du Manoir de l'automobile.

Dislocation ou possibilité de passer la nuit sur le parking.

Montant de la sortie : **250 € par personne**



LA SORTIE EST LIMITÉE A 20 CAMPING-CARS



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C. Pour pouvoir participer, il faut être membre du Club organisateur.



Intitulé : **Circuit en Touraine (37)**

Dates du séjour : **6 au 17 septembre 2016** Inscription : **du 5 janvier au 15 février 2016**

Organisateurs : **Alain et Pierrette LACROIX - Claude et Anny DHONDT**

Participants :

Nom Prénom

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Tél : Mobile

N° adhérent FFACCC Club FFACCC

Longueur du camping-car Poids lourd : oui non Remorque : oui non

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Prix de la Sortie :

Circuit en Touraine (37)	Prix par personne	Nb de personnes	TOTAL
Montant de la sortie	400 €		
Frais de dossier			6 €
Montant			

Paiement : Le chèque doit être libellé au nom de l'ACcRéPa

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du Club.

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites :

1. Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.
2. Accepte l'adhésion au club organisateur pour la sortie (pour les adhérents des autres clubs FFACCC).

Date et signature de l'adhérent

Bulletin à adresser accompagné du/des chèque(s) à :

Alain et Pierrette LACROIX
103, rue Victor Hugo
37000 TOURS
☎ 06.89.50.85.54

**ACcRéPa**
Association Camping-Cariste
Région Parisienne
Site: www.accrepa.fr
Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE
Tél : 06.10.92.08.22

Siège social : 2 rue Saint Philibert - 91220 LE PLESSIS PATE - ☎ 06 .10 .92. 08 .22 - Courriel : accrepa@accrepa.fr - Site WEB : <http://accrepa.fr>
Association loi 1901 - sous préfecture de Palaiseau n° W782001836 - Membre de la Fédération Française des Associations et clubs de Camping-cars
Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n°IM075100284 / Assurance Macif N° 15195976
Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)

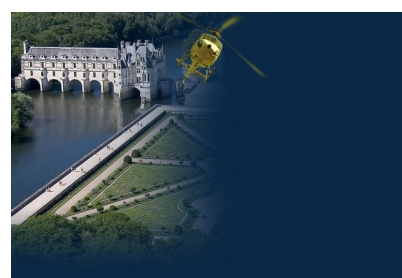


Circuit en Touraine du 6 au 17 septembre 2016

Organisateurs : Alain et Pierrette LACROIX

Secondés par Claude et Anny DHONDT

Mardi 6 septembre	16h	Arrivée des participants au camping de l'Île d'or à Amboise
Mercredi 7 septembre	Matin AM	Visite de Chenonceau Pagode de Chanteloup
Jeudi 8 septembre	Matin AM	libre dans Amboise Survol en hélicoptère des châteaux d'Amboise, Chenonceau, Jardins de Chaumont, pagode de Chanteloup et la Loire
Vendredi 9 septembre	Matin AM	Promenade à pied ou sortie vélo (au choix) Vélo et soirée guinguette avec repas
Samedi 10 septembre	Matin AM	Installation à Tours Visite de Tours en petit train et marché aux fleurs
Dimanche 11 septembre	Matin AM	Libre autour du lac ou vélo le long de la Loire jusqu'à Villandry Visite des jardins de Villandry
Lundi 12 septembre	Matin Midi	Visite du musée du compagnonnage Restaurant et visite du vieux Tours
Mardi 13 septembre		1ère journée rallye avec découverte du patrimoine au travers des vignobles dans un circuit surprise en passant par Bourgueil
Mercredi 14 septembre	 AM	2ème journée rallye à Cande Saint Martin avec panorama sur la Loire et la confluence de la Vienne Visite de la ville médiévale de Chinon et le soir bivouac dans le manoir d'un vigneron, dégustation et achats
Jeudi 15 septembre	Matin AM	Visite de l'abbaye de Fontevault, une des plus belles d'Europe Visite des troglodytes avec musée des pommes tapées et dégustation.
Vendredi 16 septembre	Matin AM	Visite de la maison du parc de Montsoreau Promenade sur la Loire à bord de l'Amarante avec un goûter
Samedi 17 septembre	Matin AM Le soir	Visite d'une champignonnière Visite libre de Saumur Spectacle du cadre noir restaurant troglodytes aux nobles fouées et dancing



Montant de la sortie : **400 € par personne**

SORTIE LIMITEE A 20 CAMPING-CARS







Circuit préparé en SARDAIGNE du 25 avril au 13 mai 2016 (18 jours).

Vous pourrez poursuivre en direction de la Grèce pour l'Euro CC

Séjours dans 5 campings en bord de mer, douches chaudes et branchement électrique et une aire de stationnement. Compris dans le prix : 10 excursions en bus et bateau avec visites guidées, 10 repas, 1 Pique-nique, une soirée folklorique Sarde.

Détail des prestations fournis à l'inscription ou sur demande.

Pour un groupe de 20 à 40 personnes, le prix par personne est de 865 € par personne plus la traversée Aller et Retour (de 400 à 600€ environ en fonction de la longueur du C.Car et des prestations sur le bateau.

Versement à l'inscription d'une caution de 200 € par personne + 20 € de frais de dossier par C.Cars (de frais de dossiers non remboursables).

Dès que 24 personnes seront inscrites, nous vous confirmerons le voyage et vous ferons parvenir un dossier complet d'inscription définitive.

Le nombre maxi est de 40 personnes, au delà une liste d'attente sera créée pour remplacer d'éventuels désistements.

Date limite d'inscription : le 02 mars 2016 (dans la limite des places disponibles). Si le nombre de 24 personnes n'est pas atteint à cette date, annulation du voyage et retour des 2 chèques.

L'embarquement aura lieu à Livorno (Italie) et arrivée à Olbia avec la société Moby Lines. « www.mobylines.fr » (prolongation du séjour en camping, possible, à des tarifs préférentiels).

Ce voyage est organisé sur place par la « FAITA Sardegna » pour la FFACCC

Attention : Pour bénéficier pleinement de ce circuit un minimum de condition physique est nécessaire pour les diverses visites.

Cette Année votre accompagnateur FFACCC sera M. Luigi BIANCHI initiateur de ce circuit.

Aperçu du programme :

1^{er} jour: Camping Tavolara : Rendez-vous le 25 avril 2016 au camping, installation, journée de repos.

2^{er} jour: Excursion en bus et bateau au parc marin de Maddalena et de la Costa Smeralda en bus.

3^{er} jour: Excursion et visites de Calagianus, du temple à Galura. Repas libre et visite du bois des Oliviers et du lac Liscia..

4^{er} jour: Départ en C.Car pour le Sanctuaire della Madonna di Monserato, repas typique Sarde en musique

5^{er} jour: Promenade dans le Parco Nazionale Gennargentu avec repas avec les bergers.

6^{er} jour: Départ en C.Car pour Orgosolo, A partir du Parking visite des typiques fresques murales. Repas libre et transfert vers camping Télis.

7^{er} jour: Excursion en bateau du Golfo di Orosei (repas compris sur le bateau).

8^{er} jour: Journée dédiée au bien-être du corps dans le SPA du camping. Un repas au camping.

9^{er} jour: Départ en C.Car en direction du camping Capo Ferrato. En soirée cocktail de bienvenue

10^{er} jour: Promenade en vélo (16km) location vélo en option. En soirée repas spécial avec présentation des plats et dégustation de vins Sarde

11^{er} jour: Excursion et visites d'un Panificio et d'une Pechiere di Feraxi avec repas à base de moules et poissons. Après-midi et soirée libre.

12^{er} jour: Après midi gastronomique, cours de cuisine avec divers plats Sarde et en soirée dégustation des plats préparés dans l'après-midi avec un groupe folklorique régional.

13^{er} jour: Départ en C.Car pour Cagliari (parking non compris) pour une visite guidée de la ville et du Musée archéologique et ensuite poursuite en direction du Camping Spinnaker.

14^{er} jour: Excursion et visites du Parc Archéologique et du Puit Sacré S.Christina. Repas Sarde à base de Viande et visite du Nuraghe Losa..

15^{er} jour: Excursions et visites des Giganti di Monti Prama, de la Péninsule San Giovanni di Sinis. A midi Pique-nique. En soirée repas à base de poissons.

16^{er} jour: Départ en direction du camping Torre dei Porticiolo et après midi libre.

17^{er} jour: Excursion et visites d'Alghero (cité Catalane de Sardaigne). Repas libre et excursion en bateau aux Falaises de Capo Caccia et visite de la Grotte de Nettuno.

18^{er} jour: Journée Libre et 19^{er} jour: Départ en direction d'Olbia pour embarquement

BULLETIN de PRE-INSCRIPTION pour la SARDAIGNE 2016

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____ Téléphone fixe : _____ portable : _____

Code Postal / ville : _____

Longueur du Camping-car : _____ N° adhérent : _____ Club : _____

Date limite d'inscription (sous réserve des places disponibles) : **02 mars 2016**

Ci-joint un chèque de caution de 200 € x _____ personnes soit : _____ € + un autre chèque de 20 € par C.Car pour frais de dossier, les 2 chèques à l'ordre de la F.F.A.C.C.C.

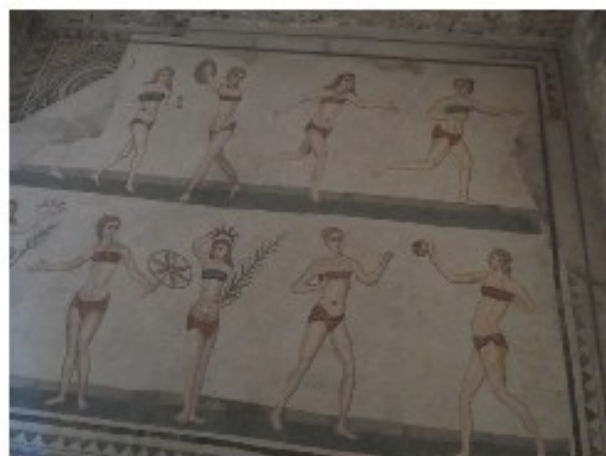
Prévoir un supplément de 3 à 4% d'assurance annulation et interruption de voyage.

A retourner au secrétariat : FFACCC - 20-22, rue Louis Armand -75015 PARIS

Tél. : 01 45 58 57 86 -Internet: www.ffaccc.fr - e-mail: secc.ffaccc@orange.fr

Association à but non lucratif régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901 / Immatriculation Voyages : 073100284 / Assurance Macif N°15195976
Les voyages de la F.F.A.C.C.C. sont établis conformément à la réglementation de l'immatriculation Voyages et Séjours,
et pour pouvoir participer, il faut être membre de la FFACCC

Sicile 2016





Circuit préparé en SICILE du 18 septembre au 3 octobre 2016 (16^e année).

Tous les repas sont compris avec boissons, (au cours des visites un plat de « Pasta » ou une Pizza et de l'eau dans un restaurant est compris dans la prestation autres boissons et suppléments à votre charge). Pour les petits déjeuners, tous les jours : distribution de petits pains et croissants. Séjours dans 4 campings en bord de mer avec branchement électrique et sanitaires compris.

Toutes les excursions seront réalisées en bus au départ des campings et accompagnées d'un guide parlant Français.

Le prix par personne varie en fonction du nombre : 1200 € de 30 à 39 personnes, 1100 € de 40 à 49 personnes.

Il y a lieu de prévoir un supplément de 3 à 4 % d'assurance annulation et interruption de voyage.

Versement à l'inscription de 200 € par personne (en caution) + 20 € par C.C. (frais de dossiers non remboursables).

Dès que 36 personnes seront inscrites nous vous confirmerons le voyage et vous ferons parvenir le dossier d'inscription définitif, le nombre maxi dans un groupe est de 49 personnes, au delà une liste d'attente sera créée pour remplacer d'éventuels désistements.

Date limite d'inscription 15 juillet 2016, (si le nombre de 30 personnes n'est pas atteint à cette date, annulation du voyage et retour des 2 chèques (Caution et frais de dossier).

Au lancement officiel de ce Circuit, vous devrez confirmer définitivement votre participation et régler le montant total de ce circuit par virement bancaire à notre prestataire Sicilien fin août 2016.

Nous vous proposerons en option, un arrêt à Rome et à Pompéi pour des visites libres et vous regrouper. Des informations complémentaires sur votre trajet en Italie vous seront fournies. Possibilité de faire le trajet Genes/Palermo en ferry.

Pour la traversée vous prenez le bac à Villa San-Giovanni. On prend le billet « aller et retour » sur place (environ 95€), pas de réservation possible, départ toutes les 20 minutes.

Ce circuit est organisé par « Faïta-Sicilia Camping Jonio » pour la F.F.A.C.C.C.. Un accompagnateur FFACCC vous assistera au cours de ce circuit.

Attention : Pour bénéficier pleinement de ce circuit un minimum de condition physique est nécessaire pour les diverses visites.

Aperçu du programme culturel :

- 1^{er} JOUR: Arrivée et installation au Camping Marinello, le dimanche 18 septembre 2016. Dîner de bienvenue au camping avec groupe Folklorique.
- 2^e JOUR: Excursion aux Iles Eoliennes (Lipari, Vulcano) avec repas au restaurant à midi. Retour au camping et dîner.
- 3^e JOUR: Excursion et visite de Messina. Déjeuner au camping et demi journée de repos. dîner au camping.
- 4^e JOUR: Transfert en C.Car au Camping Rais Gerbi. Après midi libre et dîner au camping en musique.
- 5^e JOUR: Excursion et visite de Monreale et Palermo. Pizza ou pâtes à midi. Suite des visites et Dîner au camping.
- 6^e JOUR: Excursion et visite de Cefalù, Déjeuner au camping, départ en bus pour un atelier de céramique. Dîner au camping.
- 7^e JOUR: Transfert en C.car à l'Euro-camping Due Rocche. Après-midi libre et dîner en soirée au camping.
- 8^e JOUR: Excursion et visite de Selinunte. Pasta ou Pizza à midi. Suite des visites et retour au camping. Dîner
- 9^e JOUR: Excursion et visite d'Agrigento. A midi dégustation de produits régionaux à la cave de Licata. Dîner au camping. .
- 10^e JOUR: Transfert en C.car au camping Jonio. Après midi libre et dîner au camping avec danses orientales.
- 11^e JOUR: Excursion et visite de Ragusa et Modica. Pasta ou Pizza à midi et reprise des visites. Retour au camping. Dîner en musique.
- 12^e JOUR: Journée libre possibilité de visite et shopping à Catania (en option avec bus de ville). Déjeuner et dîner au camping.
- 13^e JOUR: Excursion et visite de l'Etna et Taormine (visite du cratère en option sur place). Pizza et pâtes à midi. Dîner au camping en musique.
- 14^e JOUR: Journée libre possibilité de visite et shopping à Aciréale (en option avec bus de ville). Retour au camping et dîner.
- 15^e JOUR: Excursion à Siracuse et Barocco di Noto. Pizza ou pâtes à midi et reprise des visites. Retour au camping et dîner typique de clôture du séjour en soirée avec un groupe Folklorique.
- 16^e JOUR: Fin des prestations : départ du camping ou prolongation du séjour aux conditions du partenariat FFACCC.

BULLETIN de PRE-INSCRIPTION pour le Circuit SICILE 2016

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____ Téléphones, fixe : _____ portable : _____

Code Postal / Ville : _____

N° adhérent : _____ Club : _____ Email : _____

Ci-joint un chèque de caution de 200 € x _____ personne (s) soit : _____ € + un autre chèque de 20 € par C.Car pour frais de dossier (Tous les 2 chèques libellés à l'ordre de la F.F.A.C.C.C.)

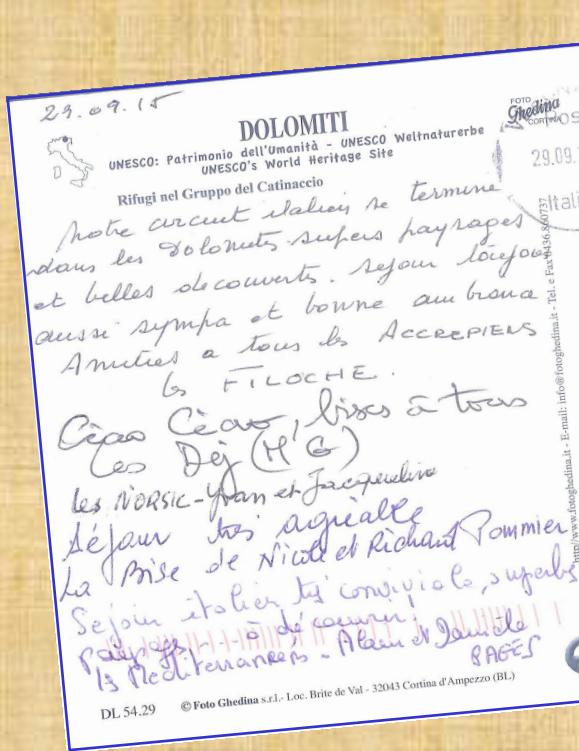
Il y a lieu de prévoir un supplément de 3 à 4 % d'assurance annulation et interruption de voyage.

Date limite d'inscription : le 15 juillet 2016 (sous réserve de places disponibles)

Renseignements - Bulletin et chèques à retourner F.F.A.C.C.C. au : Tél. : 01 45 58 57 86

20-22, rue Louis Armand -75015 PARIS Internet: www.ffaccc.fr - e-mail: seccr.ffaccc@orange.fr

Association à but non lucratif régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901 / Immatriculation Voyages : 075100284 / Assurance Macif N°15193976
Les voyages de la F.F.A.C.C.C. sont établis conformément à la réglementation de l'immatriculation Voyages et Séjours, et pour pouvoir participer, il faut être membre de la FFACCC



ALDEN fournisseur officiel d'antennes satellites garanties à vie*

ALDEN partenaire du maillot jaune du Tour de l'Avenir, du 22 au 29 août 2015



Les antennes garanties à vie*.

Vos loisirs sont précieux, nous les prenons au sérieux. En créant la gamme AS, les ingénieurs d'Alden se sont fixés un objectif : créer les meilleures antennes automatiques jamais réalisées. Le résultat est édifiant, c'est pourquoi nous les garantissons à vie.

Rapides, silencieuses, elles sont prêtes pour toutes les évolutions ultérieures. En faisant l'acquisition d'une antenne de la gamme AS, vous savez que vous n'en changerez probablement plus jamais.

Véritables athlètes elles forcent l'admiration, jours après jours.

Antennes Alden AS, un vrai plus pour l'utilisateur, à suivre...



SIMPLISSIMUS ...

Premiosat Alden HD est le terminal certifié TNT-SAT / Canal Ready le plus évolué du marché. C'est le seul terminal, avec gestion de l'antenne intégrée, muni d'une télécommande multifonctions tactile avec logo des chaînes principales. Il est unique en son genre. Il autorise une simplification d'utilisation poussée

à l'extrême. Il permet la suppression de nombreux câbles, des diverses télécommandes et panneaux de gestion. En touchant le logo de la chaîne souhaitée, se déclenche un processus quasi «magique» : mise en route du TV Alden et du terminal, mise en route de l'antenne. Après quelques secondes, s'affiche à l'écran la chaîne demandée.

Fin du spectacle : effleurer le logo rouge de l'I-Com, le processus inverse s'effectue. Fini les interrogations et réglages, tout est intuitif, Alden vous simplifie la vie.

SIMPLISSIMUS : adjectif nouveau désignant un produit d'utilisation extrêmement simple.

Firestone

Suspensions pneumatiques

Vous présente:

SOS
SUSPENSIONS.com
Toutes Les Solutions de Suspensions!

✓ **ÉVITER L'AFFAISSEMENT**

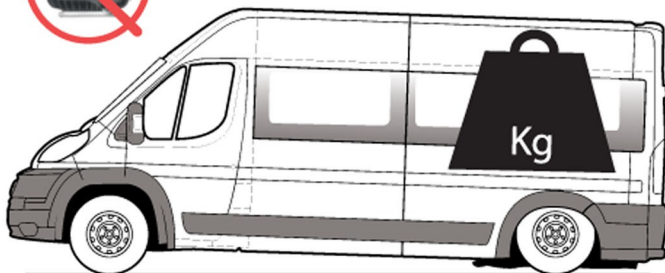
✓ **AMÉLIORER LA TENUE DE ROUTE**

✓ **AMÉLIORER LE CONFORT**



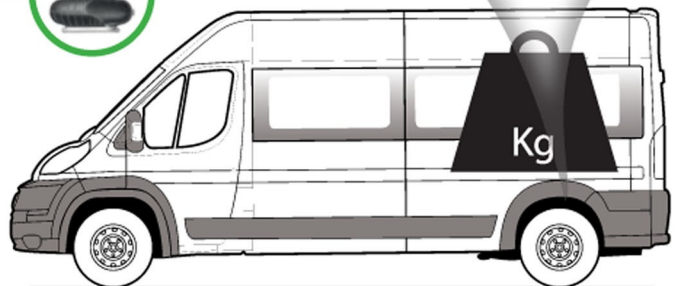
SANS COUSSIN

A
V
A
N
T



AVEC COUSSIN

A
P
R
E
S



Avec en option :

**Compresseur Embarqué
+ manomètre de commande**

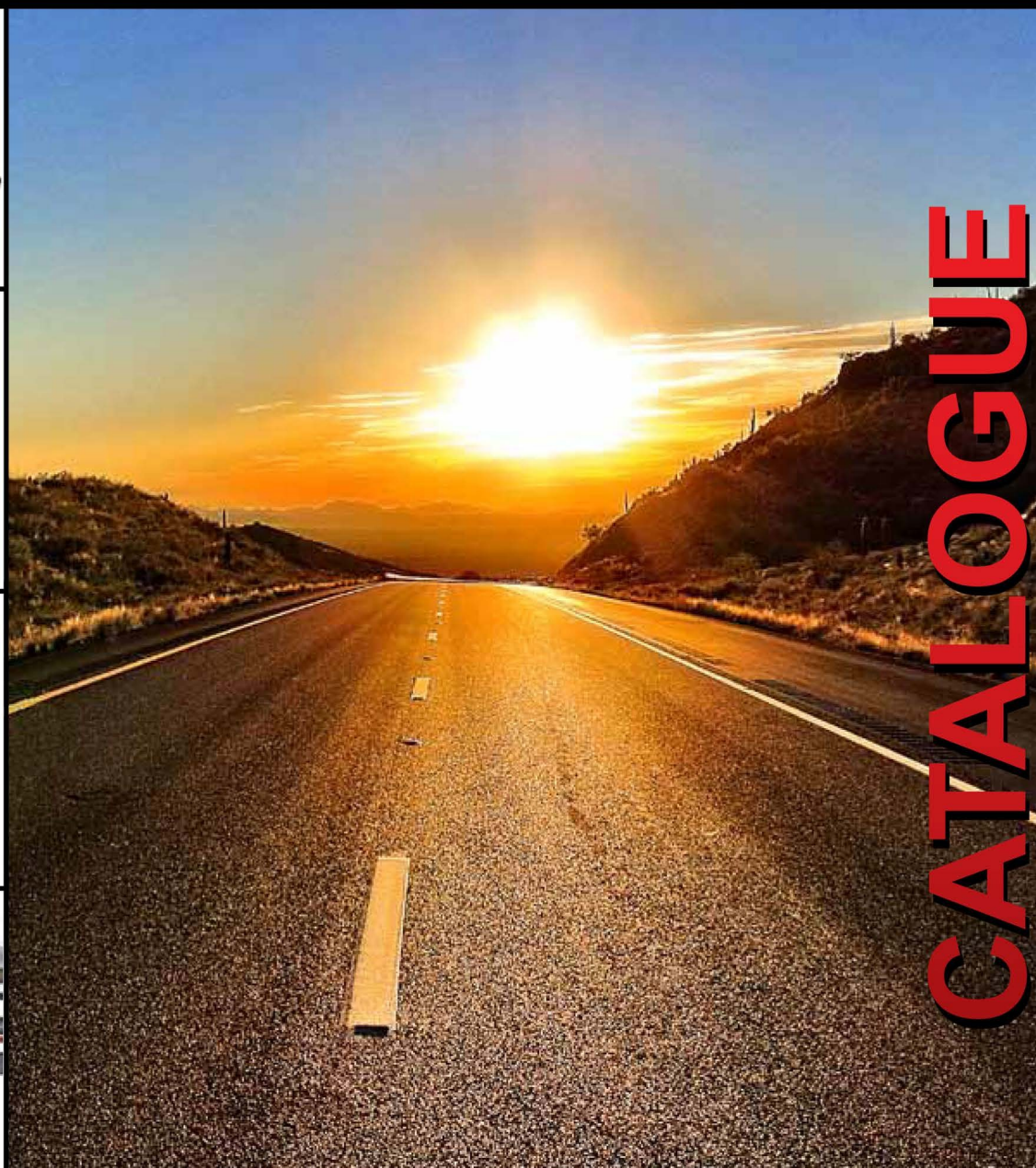


SOS

SUSPENSIONS.com

by **Firestone**
Suspensions pneumatiques

Toutes les SOLUTIONS de SUSPENSIONS!



CATALOGUE

Firestone
SUSPENSIONS PNEUMATIQUES

DRIVE RITE

GOLDSCHMIDT
France

selson

VIAIR

KONI



Expo Sport Camping

www.expocamping-loisirs.com



EXPO CAMPING SPORT, LE CHOIX DE L'EXPERIENCE, UN SAVOIR-FAIRE DEPUIS 49 ANS.

**CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES :
RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE
POINT DE VENTE.**

Terrasses - Piantes toiles - Remorques



**VÉHICULES
NEUFS &
OCCASIONS**

financement
possible 100%
sous réserve
acceptation par
l'organisme prêteur



La distribution de véhicules de loisirs ne s'improvise pas. Venir chez Expo Camping Sport, c'est opter avant tout pour un savoir-faire, une équipe de commerciaux à votre écoute et des techniciens à la hauteur de vos attentes.



Créé en 1965, Expo Camping Sport est reconnu par ses clients et les professionnels du camping-car comme un des distributeurs incontournables de la région parisienne.

M. Gilbert Gobé est présent dans l'entreprise depuis sa création. Il préside depuis plus de 20 ans au développement de sa concession et fait partager sa passion du camping-car à une clientèle fidèle.



Aujourd'hui, Expo Camping Sport, c'est un point de vente facile d'accès proche des autoroutes et à 20 minutes de Paris à Pierrelaye (95) sur la D14. Ils vous accueillent dans leur Showroom, leur atelier, leur incontournable magasin d'accessoires à l'enseigne TOP ACCESSOIRES.

Tous les services que l'on attend d'un distributeur compétent sont proposés : entretien, réparations, toute carrosserie, SAV, pose d'accessoires, location de Camping-Car Hertz 3 Soleils, Financement ...

Coté produits, Expo Camping Sport a sélectionné les meilleures marques de camping-cars : Challenger, Chausson et Laika. Bien entendu, un large choix de camping-cars d'occasion est à découvrir en permanence sur l'exposition. Cette passion du loisir ne s'arrête pas aux camping-cars : les grandes marques de caravanes et de mobil-home ainsi qu'un large choix d'auvents et de tentes sont exposés.



D14 - Rue Emile Zola
ZA Porte Ouest
95480 PIERRELAYE

Tél. 01 34 64 38 55
Fax 01 30 37 71 10

commercial@expocamping-loisirs.com

Sourions un peu avec les Desprogeries...

- * L'ouverture d'esprit n'est pas une fracture du crâne !
- * Je ne bois jamais à outrance, je ne sais même pas où c'est.
- * 5 fruits et légumes par jour, ils me font marrer... Moi, à la troisième pastèque, je cale.
- * Un jour, j'irai vivre en Théorie, car en Théorie tout se passe bien.
- * La médecine du travail est la preuve que le travail est bien une maladie !
- * Zoé demanda à Robinson de la croire et Robinson crut Zoé.
- * Le lundi, je suis comme Robinson Crusoé, j'attends Vendredi.
- * Ikea est le meilleur prénom pour une femme : suédoise, bon marché, à emmener aussitôt chez soi et facile à monter.
- * Travailler n'a jamais tué personne mais pourquoi prendre le risque.



Wattellier
Loisirs

Réseau CLC

WATELLIER, LE SPECIALISTE DU CAMPING-CAR ET DE LA CARAVANE



- ➔ Près de 100 véhicules neufs et d'occasion disponibles sur notre parc.
- ➔ Réparation, entretien, carrosserie
- ➔ Vente et pose d'Accessoires
- ➔ Financement, Assurance
- ➔ SAV toutes marques
- ➔ Location

WATELLIER
Rue Emile Combes, 60600 ERQUERY
Tél. 03 44 50 15 07
sas-wattellier@wattellier.com
GPS : N. 49°24'30", E. 2°27'59"

 **MAGASIN ACCESSOIRES**

 **RÉPARATEUR AGRÉÉ FIAT PRO**

www.wattellier.com

Retrouvez-nous sur :

 www.facebook.com/CLCLoisirs

 www.twitter.com/CLCLoisirs

**LE LONG DES CANAUX DE BRETAGNE
du 3 au 15 septembre 2015
ESCAPADE de DINARD à ARZAL**

Organisateurs : Roland et Josette CREPIN, Daniel et Nadia TOUCHART



*

« Nous laisserons au loin la patrie de Surcouf pour entamer notre itinérance sur la Rance à l'écluse du Châtelier encadrée par les ports de la Hisse et du Lyvet, Dinard avec ses remparts, et plus loin Lehon et l'Abbaye Saint-Magloire. A Evran nous quitterons la rivière pour nous engager dans le canal d'Ille et Rance - là aussi s'inscrivent de belles pages d'histoire : château de Beaumanoir, château de la Bourbansais, Hédé avec son fameux site de onze écluses, puis la lente descente vers Saint-Germain-sur-Ille où l'on construit les portes d'écluses, Betton & l'écluse Saint-Martin.

Vous serez à Rennes. A partir de Rennes nous emprunterons la Vilaine. La rivière continue son cours dans un paysage onirique de couleur pourpre, de rochers abrupts et tourmentés : de Pont-Réan au site de la courbe à Bourg-des-Comptes, puis les charmantes cités de Langon, Besle et Redon.

La Vilaine maritime sans écluse nous appellera désormais vers le large, La Roche Bernard sur laquelle veillent les vieux canons du Juste (bateau coulé en 1759), et enfin la dernière étape du voyage nous conduira au barrage d'Arzal. »

« les Organisateurs »

* * * * *

Jeudi 3 septembre :

Dès 15h00, nos G.O. nous accueillent au fur et à mesure de notre arrivée sur le camping de **PLEURTUIT**, avec leur bonne humeur légendaire, et leurs sympathiques attentions gustatives, accompagnées d'un beau « CARNET DE VOYAGE » bien documenté, précis et illustré, qui nous met déjà dans l'ambiance.

Puis à 18h30, briefing ** de Roland Daniel Nadia Josette, suivi du pot d'accueil où les discussions s'enchaînent entre les participants qui ont du mal à lever le siège... heureux de se retrouver.

Nous apprenons aussi que quatre équipages ont dû se désister ; nous leur souhaitons de mieux aller très vite.

** : chaque étape-vélo comportera un circuit pour les «confirmés», et un mini-circuit pour les «maternelles »...

Vendredi 4 septembre :



le matin, premier départ à vélo **PLEURTUIT/DINARD et retour (env. 18kms)**, par un temps frais et couvert, agréable pour pédaler. *Maurice étrenne la première crevaison*, et répare avec l'aide de plusieurs copains.... Heureusement que Roland avait une chambre à air en réserve !...

l'après-midi, belle éclaircie qui engage certains à pédaler vers l'écluse de **SAINT SAMSON SUR RANCE et retour (environ 20 kms)**, tandis que d'autres se promènent pour découvrir les alentours, ou se reposent.

Env. 38 kms

Dès 16h30, transfert sur le parking sous le très beau viaduc de DINAN,.

Samedi 5 septembre :

beau temps. Dès le matin, *Joël s'active sur le vélo d'Annie dont un pneu est crevé* (et de 2 pour le groupe 1...), *entouré de quelques copains dont Maurice. Nous partons ensuite pédaler. Joël et Annie ne trouvent pas les clés de leur roulotte. Maurice regarde machinalement dans sa poche, où se trouvent ... les fameuses clés ! ... que Joël lui avait remises, dit-il... Ouf ! Quel soulagement ! ...*

l'étape **DINAN/PORT LYVET et retour (env. 20 km)** s'enchaîne, via l'écluse de SAINT SAMSON SUR RANCE, située à proximité d'un très joli port de plaisance dont les mâts blancs brillent sous les rayons du soleil. Chemins agréables, beaux paysages en bordure du canal, particulièrement le moulin à marée du Prat restauré, et les cabanes à carrelets des pêcheurs.

Au retour, la monture de Michèle Genard refuse de grimper la côte sous le viaduc, et se couche sur la route, entraînant sa passagère. Quelques contusions, heureusement sans gravité .



L'après-midi, nous partons à pied le long d'un chemin forestier, pour la visite guidée de l'**ABBAYE SAINT-MAGLOIRE des moines Bénédictins** (qui renferme le cœur de Duguesclin), **et de la petite cité de caractère de LEHON, au bord du canal.** Abbaye magnifiquement restaurée devenue une église, suivie du cloître et ses herbes aromatiques, puis de la salle de lecture des moines transformée en salle de mariage (*certaines en profitent pour renouveler leurs vœux matrimoniaux en présence d'une mairesse factice*). A l'étage, une porte indiquant « musée » s'ouvre sur une exposition -en cours d'installation- d'oeuvres d'une finesse remarquable. Enfin, à l'étage supérieur, nous découvrons les combles dont la charpente – d'origine – est semblable à celle des hospices de Beaune. En extérieur, un beau parc/jardin, espace nourricier des moines.

Env. 20 kms



Vers 17 heures, nous reprenons les camping-cars pour nous diriger vers les étangs de BETINEUC., où les groupes 1 et 2 offrent un apéritif collectif.

Dimanche 6 septembre : Soleil et fraîcheur matinale.



Vers 9h00, départ **EVRAU direction LEHON et retour (22kms)**. Nous quittons la rivière pour nous engager le long du canal de l'ILLE SUR LA RANCE, où les rayons du soleil se reflètent dans l'eau, et passons 4 charmantes petites écluses. Nous croisons cyclistes, coureurs ou promeneurs...

À 14h00, les plus courageux enfourchent leur monture pour l'étape **EVRAU/SAINT-DOMINEUC (22kms)**, tandis que d'autres préfèrent se promener au bord des étangs, jouer aux boules, ou se reposer.

Le rythme accélère. 44 kms

Lundi 7 septembre :

temps superbe, et réveil aux croissants par Josette et Roland ! Nous sommes gâtés !...

Daniel Touchard, l'est moins puisqu' un pneu de son vélo est crevé DANS SA SOUTE ! (et de 3 crevaisons pour le groupe 1) ! . Dans le même temps, Roger Leboulanger découvre lui aussi l'un de ses pneus crevé. (et de 4 ...)... A ce rythme, tous les vélos vont y passer ...

Sinon, le circuit matinal **TINTINAC / SAINT DOMINEUC et retour (21kms)**, se déroule sans encombre, sur le chemin ombragé le long du canal . *Soudain, spectacle inhabituel : dans la brume matinale un attelage de chiens de traîneau et leur musher apparaît, et se range sur le bord du chemin pour laisser les cyclistes passer !*



14heures, nous partons pour **TINTENAC-MONTREUIL S/ILE et retour (32 kms)**, avec le **passage de 11 écluses**. Très jolie balade ombragée, où l'on peut admirer une maison éclusière bien restaurée et une péniche transformée en gîte entre l'écluse de l'Ille et celle de Lengager

.En soirée, nous nous installons sur les bords du canal à CHEVAIGNE., après de gros soucis de positionnement des véhicules pour nos Placeurs, l'espace étant très restreint .

53 kms



Mardi 8 septembre :

plein soleil. Le circuit matinal **CHEVAIGNE/MONTREUIL SUR ILLE et retour (29kms)** se déroule au rythme de chacun, avec passage de dix petites écluses. *En milieu de parcours, Daniel GESLIN s'aperçoit qu'il a mis son casque à l'envers... et s'empresse de rectifier.*



L'après-midi, belle balade **CHEVAIGNE/SAINT-GREGOIRE et retour, (25kms)** passant par cinq jolies écluses, et nous arrivons sur l'esplanade du moulin de St-Grégoire,. *En cours de route, problème de pédalier pour Daniel Lecalvez, qu'il doit remplacer.*

54 kms

vers 17h30 transfert sur le très beau camping des Gayeulles à RENNES, où Prosper et Jacqueline Monnerie nous retrouvent en voisins pour l'apéritif, celui-ci étant offert par les groupes 3 et 4 ainsi que par Alain et Pierrette Lacroix qui arrosent leur nouveau camping-car. *Tandis que nous sirotons , levant les yeux au ciel , Toinon s'exclame : « oh ! Des cigognes !... ». (ce n'était que des hirondelles)...*

Mercredi 9 septembre :

Quel soleil ! Journée-détente « libre » sur ce superbe camping des Gayeulles. Les plus courageux partent visiter Rennes, tandis que les autres farnientent, ou vaquent à diverses occupations.

Vers 15h30, direction le complexe Henri Brouillard à PONT-REAN, vaste étendue en pelouse.

Puis à 19h00, *belle surprise de nos Organisateurs ! Nous sommes appelés à nous diriger vers le restaurant du **Grand Hôtel** en bordure de la Vilaine, où un excellent repas nous attend, après un convivial apéritif servi dans le parc de l'hôtel au bord de l'eau...* Inutile de dire que tout fût apprécié.



Jeudi 10 septembre :

toujours soleil superbe ; dès 9h30, tranquille randonnée **PONT REAN / ECLUSE MOULIN DU COMTE et retour (18kms).**

Et à 14h00, étape **PONT REAN / ECLUSE DE GAILIEU N°9 et retour (25kms)**, les « maternelles » sont priées de faire la sieste, ... *tandis que les « confirmés », après un aller tranquille, se lâchent au retour à pleine vitesse, pour le plaisir ... « de se faire plaisir » !...*



43 kms

Vers 17h00, transfert dans un grand champ au bord de la Vilaine à « LA BRUERE ST MALO DE PHILY », où en soirée nous nous installons pour un sympathique apéro breton . *Un charmant jeune couple voisin nous fait passer un très beau panier de fruits de leur jardin. Nous les invitons à venir nous rejoindre, et ils arrivent accompagnés de leur fillette et de leur superbe chien danois de 7 mois, qui a beaucoup de succès auprès de nous tous. Bel instant de convivialité !.*

Vendredi 11 septembre :

temps gris ce matin... mais cela n'empêche pas nos cyclistes de partir de **ST MALO DE PHILY**



vers l'ECLUSE GAILIEU N° 9 et retour(20 kms).

Un petit bateau arrive, ayant à son bord un pèlerin se rendant à Compostelle. L'éclusière (personnage hors du commun, pleine d'humour, passionnante et passionnée, sachant faire passer l'amour de son métier) propose aux Accrépiens de tourner les manivelles pour le faire entrer et sortir de l'écluse, ce qu'ils font avec joie. Encore un beau moment.

L'après-midi, soleil, et départ de **St MALO DE PHILY** direction **ECLUSE DE MALON** puis **retour (25kms)**. Un bateau, piloté par des touristes allemands, passe l'écluse au même instant..

45kms.

Vers 17h00 transfert au camping du bord de la Vilaine à **BESLE**. Un barnum est en cours de montage... *peut-être pour notre repas champêtre de ce soir ?..* (Mais oui, car après un apéro servi par les groupes 5 et 6, un bon repas crudités /moules-frites/tarte pomme-poire nous est servi, et une joyeuse ambiance s'installe. *Notre passage dans « l'inconnu » n'était en fait pas désagréable.....*



Samedi 12 septembre :

petite pluie fine qui cesse rapidement. Dès 9h00, les plus courageux enfourchent leur monture pour la plus longue étape du circuit, **BESLE sur VILAINE / ECLUSE DE MALON** et **retour (34kms)**.

Dès 14h00, le soleil étant revenu, l'étape **BESLE sur VILAINE/PAINFAUT** et **retour (16kms)** démarre avec davantage de participants.

50kms

Puis à 17h00, transfert à **REDON**, où nos Responsables parlementent un long moment avec les services du port, avant qu'un employé de la mairie vienne nous ouvrir le parking de la Croix des Marins - pourtant réservé - en bordure du port de plaisance. *REDON est une petite ville sympathique, carrefour des voies navigables de l'ouest, reliant le Canal de Nantes à Brest à la Vilaine/route fluviale Manche-Océan.*

Dimanche 13 septembre :

temps sec . Pour cette dernière étape cycliste matinale, **REDON/PAINFAUT** et **retour (26kms)**, honneur aux dames devant, rythme tranquille, trop tranquille au gré des confirmés... le retour est cependant plus rapide.

FIN DU PEDALAGE. Roland et Daniel sont heureux que l'ensemble-pédalage du circuit se soit bien déroulé, sans incident notoire le long des parcours, dans une bonne ambiance générale.

26Kms

Total parcouru par les « confirmés » ... 374 kms

Moyenne pour les « maternelles » 187 kms

l'après-midi, nous visitons le MUSEE DE LA BATELLERIE à REDON, où sont détaillées la construction des canaux et des écluses, ainsi que la motorisation des péniches avec une démonstration épique de démarrage de moteur. Si les canaux deviennent un facteur économique important pour la Bretagne, les MARINIERS – Artisans propriétaires de leur chaland - pour qui bateau, travail, famille, ne font qu'un, vont s'acharner à vivre d'une activité trop vite rattrapée par le progrès, qui durera jusqu'aux années 1970. Ensuite, les canaux seront utilisés pour le tourisme fluvial.

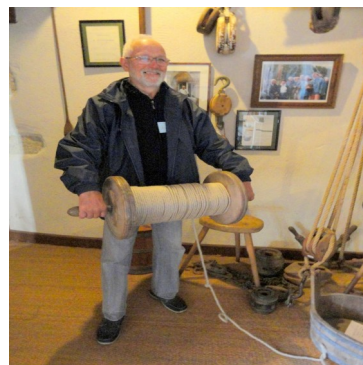
A partir de 17 heures, transfert sur le parking Eugène FEAUTRIER à **LA ROCHE BERNARD**.
Il pleut !

Lundi 14 septembre : giboulées. A 10h00 nous retrouvons sous la pluie notre Guide, qui nous conte l'histoire de LA ROCHE BERNARD, classée « *PETITE CITE DE CARACTERE* », 800 habitants, perchée sur un promontoire rocheux qui domine la Vilaine. Hôtels particuliers, anciens entrepôts et greniers à sel témoignent des riches heures de son passé commerçant. Elle nous explique aussi l'histoire de la construction successive – au cours des siècles - des ponts sur la Vilaine, afin de faciliter les échanges entre les deux rives. Très beau port de plus de mille bateaux dans l'année, qui accueille des manifestations nautiques et touristiques (vieux gréements, marchés,



expositions).

Puis nous visitons le MUSEE DE LA VILAINE MARITIME, où un autre Guide, également passionnant, nous explique les arts, le savoir-faire, et les traditions populaires de la Région.



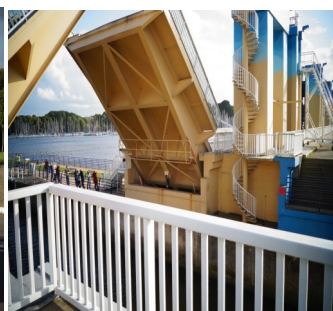
Après-midi libre, sous un ciel éclairci mais venteux.

A 17h00 transfert sur le parking du **BARRAGE à ARZAL**.

Mardi 15 septembre :

Soleil, et réveil aux croissants apportés à domicile par Roland et Daniel : nous apprécions...

Petite promenade matinale au **BARRAGE D'ARZAL-CAMOEL**, plus important barrage d'estuaire d'Europe lors de sa construction en 1970 par l'Institution d'Aménagement de la Vilaine. Il empêche les marées de remonter la Vilaine, et il régule la hauteur du fleuve en amont, ce qui permet d'atteindre plusieurs objectifs : limiter les inondations, exploiter une réserve d'eau potable, développer le tourisme fluvial, tout en restant – avant tout – un ouvrage technique.



À 11h45, nous nous dirigeons pour le « **FINAL** » du circuit, à savoir une **CROISIÈRE-DEJEUNER sur le bateau « Anne de Bretagne »**. Nous voguons sur la Vilaine, d'Arzal à Foleux et retour (42kms), tandis qu'un apéritif, puis un excellent repas nous sont servis. Les danses s'enchaînent, interrompues par deux annonces : « l'anniversaire de Jocelyne », et la « fête de Roland ». Aussitôt – dans la joie et la bonne humeur - les messieurs se précipitent pour embrasser notre Présidente, tandis que les dames se tournent vers Roland pour la bise traditionnelle. Les danses reprennent jusqu'au moment où, le bateau revenant au port, la musique celtique prend la relève et entraîne les danseurs dans une ronde finale dirigée par nos deux sympathiques serveuses. Il est 16h00 ; nous quittons le bateau à regrets,



17h00 : départ en direction du camping pour la nuit. Il tombe des cordes !

En soirée, nous nous retrouvons dans la salle du camping mise à notre disposition pour un apéritif dinatoire. Nos organisateurs Roland et Daniel prennent successivement la parole pour faire le point sur le circuit vélo qui s'achève, heureux de l'avoir organisé, faisant ressortir l'ambiance amicale dans laquelle il s'est déroulé, le travail de nos placiers Joël et Fernando qui se sont si bien acquittés de leur fonction très délicate à certaines étapes, celui de Josette et Nadia, et surtout qu'il n'y eût aucun accident.

Nous les remercions tous les six, par le ban traditionnel conduit par notre Présidente, et par un petit présent pour chacun d'entre eux offert par les équipages.

Mercredi 16 septembre :

C'est la fin de la sortie. Dislocation et bises, avec promesse de se revoir très vite.

Compte-rendu : Danielle EYBERT – Maurice CHAPEL
Photographies : Michelle GENARD.



SUD MAROC MAURITANIE SENEGAL EN CAMPING-CAR

accessible à toutes les tailles
de camping-cars et de caravane

les camping-cars restent sur la route
goudronnée et forment un
camp de base itinérant

conduite des 4x4 fournis par
l'organisation au cours de plusieurs
sorties dans le désert du Sahara

nombreuses rencontres
avec les nomades

sortie en mer en voilier
avec les pêcheurs
du Banc d'Arguin

6 départs chaque année, possibilité de couplage de
plusieurs pays en un seul voyage

MAURITANIE AVENTURE

04 71 02 90 07

06 14 82 49 41

mauritanieaventure@free.fr

www.mauritanie-aventure.com

Orcada
voyages

*L'autre façon
de partir
en camping-car*

WWW.ORCADA-VOYAGES.COM

MERCI DE M'ENVOYER VOTRE
CATALOGUE GRATUITEMENT

Nom & prénom _____

Adresse _____

Portable _____

Email _____

ORCADA VOYAGES

20 RUE GUSTAVE FLAUBERT

38100 GRENOBLE

04 76 49 17 68

CONTACT@ORCADA-VOYAGES.COM

Imm n°IM 038 100034 - RCS Grenoble 498 609 604
Garantie financière : Schneider Brothers & Partners Ltd
RCP : HISCOX Paris 75002

[illegible]

15h10 : Madame la Présidente déclare la 18^{ème} Assemblée Générale ouverte.

~ 43 ~



Association Camping-Cariste Région Parisienne

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2015

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

L'année 2015 a été animée par plusieurs actions :

Salon du Bourget : il est repris par Jean Claude Mouffle.

Le CA et l'AG de la FFACCC à Neuilly sur Marne pour accueillir 35 camping cars plus la gestion des réunions qui y étaient liées.

Forum des voyages : repris en 6 mois seulement car annulé à Périgueux suite à des problèmes budgétaires.

Le Forum s'est très bien passé : grâce à 35 personnes bénévoles (33 Accrépiens + 2 du CCC Centre) on a déplacé 600 tables, 2000 chaises, ouvert et fermé des cloisons...

Le bar a fonctionné à 100 % avec une équipe de choc. Les participants ont été satisfaits et sont repartis heureux de leur séjour.

Le rapport moral est soumis aux votes avec 2 voix contre ; pas d'abstention, le reste de l'assemblée est pour.

Rapport et compte rendu financier : présenté par Jean Claude Meteyer

Le bilan

A l'actif, l'augmentation des immobilisations corporelles correspond à l'achat d'une imprimante et de matériel audio pour 2.000 €.

L'augmentation financière de 1.000 € est le montant avancé à la FFACCC pour l'agrément tourisme

Pour le passif, le poste autre que fournisseurs correspond à la sortie vélo restant due et les frais imprimeur de la dernière revue.

Compte de résultat

Les charges d'exploitation :

Autres charges externes : Ce poste est en augmentation principalement sur les sorties qui s'élèvent à 62.337€ contre 22.802€ l'année précédente.

Les produits

Productions vendues : même constatation que pour les charges externes, les sorties s'élèvent à 63.854€ contre 23.560€ en 2013/2014.

Le rapport financier est soumis aux votes et adopté à la majorité des voix (2 voix contre, pas d'abstention).

Rapport du contrôleur aux comptes :

Alain Lambert a vérifié les comptes de l'Association ; il certifie le bilan positif de 5 663 €.

Rapport d'activité :

Cette année 14 sorties ont été proposées ;

Sur ces 14 sorties, 7 étaient organisées par l'ACcRePa ; 4 par la FFACCC auxquelles nous avons participé.

Et les 3 autres proposées par nos sponsors CAREP, LE TOUR DU ROANNAIS et bien sûr ALDEN que nous remercions chaleureusement.



Association Camping-Cariste Région Parisienne

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2015

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Naturellement on trouve une forte participation à ces sorties : au total on comptabilise 324 inscriptions cette année pour 100 équipages participants.

La décomposition se traduit par 38 équipages qui n'ont effectué aucune sortie y compris l'AG.

Sur les 100 équipages ayant participé : 25 ont fait 1 seule sortie ; 14 ont fait 2 sorties ; 17 ont fait 3 sorties ; 23 ont fait 4 sorties ; 4 ont fait 5 sorties ; 4 ont fait 6 sorties ; 1 a fait 7 sorties ; 1 a fait 8 sorties.

Calendrier prévisionnel des sorties 2016 :

- * 12/19 mars : offre de camping à Châtel en Haute Savoie pour skier : 10 places ont été réservées par Jocelyne Leblanc .
- * 15/18 avril : retrouvailles de printemps à Moyaux avec journée balade en 2 CV proposé par l'équipage Leblanc.
- * 23/24 avril : week-end pêche proposé par l'équipage Tranchant pour 47 camping cars.
- * 16/28 mai : Euro CC en Grèce.
- * 23 mai / 13 juin : circuit en Ecosse organisé par Orcada pour 17 équipages (sortie complète).
- * 23 juin / 2juillet : le centre Bretagne proposé par l'équipage Guignard pour 20 camping cars.
- * Fin août : le tour de l'Avenir avec Alden et J.Levasseur.
- * 6/17 septembre : tournée en Touraine proposée par l'équipage Lacroix pour 15/20 camping cars.
- * 8/22 octobre : découverte de la Martinique sans camping car proposée par l'équipage Bonnegrâce, en hôtel ½ pension avec location de voiture pour 24 personnes.
- * 5 Novembre : Assemblée Générale à Saint Denis les Ponts (28) à côté de Châteaudun.

Projets 2017 :

- * 3/27 juin : circuit en Roumanie avec Pan Travel (Andreï) pour 15 camping cars.
- * Luigi Bianchi propose un circuit dans le Haut Doubs.

Rappel : pensez à regarder dans Vadrouille les sorties proposées par la FFACCC.

Pour résoudre les problèmes liés aux inscriptions, **une date de départ des inscriptions va être proposée.**
La revue peut aussi être envoyée en PDF par mail.

L'assistance, par vote à main levée, a choisi que désormais deux sorties pourront se faire à des dates similaires.

Le rapport d'activité est soumis aux votes et accepté à l'unanimité.



Association Camping-Cariste Région Parisienne

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2015

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Site internet :

A part quelques personnes qui ont perdu leur code/identifiant (le redemander à Jean-Claude Mouffle) il tourne.

Pour renseigner le trombinoscope, Jean Claude passera prendre des photos ce soir.

Il va supprimer le livre d'or pour le remplacer par un forum pratique à utiliser pour tous.

Pour Jomeo il redemande à tous de trier et de redimensionner les photos avant de les lui envoyer.

Boutique :

Nicole Liebig annonce que les prix des articles de la boutique sont en baisse. Elle demande à tous d'acheter au maximum car elle ne peut plus stocker les cartons chez elle.

La formule de la boutique va donc changer : après essais des modèles de base, les commandes seront passées au fur et à mesure chez le fournisseur. Il n'y aura plus de stock.

Publicité :

Liliane Ferrand, absente une bonne partie de l'année n'a pas pu trouver de nouveaux annonceurs. D'autres, au sein du bureau l'ont fait à sa place ; elle rappelle que chacun peut proposer des contrats d'insertion publicitaire.

Relations extérieures :

Annick Debaert rappelle que chacun peut distribuer, au cours de ses escapades, des triptyques du club ; c'est ce qu'elle a fait tout au long de l'année ; il faut que tout le monde en ait dans son camping-car.

Certains gardiennages de camping cars répondent favorablement à l'affichage du triptyque, d'autres le distribuent à leurs clients.

L'idée d'insertion publicitaire dans des journaux municipaux de la Région parisienne s'est révélée trop chère pour pouvoir se faire.

Revue :

Claudine Cousin est applaudie pour la qualité de notre revue... elle va donc continuer ainsi.

Informations FFACCC :

Luigi Bianchi précise que la garantie bancaire a été doublée ; elle est à ce jour de 61000 € qui sont bloqués. Les clubs ont donc été invités à prêter de l'argent à la FFACCC (l'ACcRéPa a prêté 1000 €).

Les agences de voyages demandent 30% 6 mois à l'avance mais la FFACCC ne voulait pas cette garantie car les règles ne sont pas les mêmes que celles des agences de voyages mais cette garantie bancaire doit malgré tout être maintenue.

Un dossier est donc constitué pour défendre la position de la fédération et pouvoir réduire le montant bloqué.

Deux clubs n'ont pas voulu accepter la mise en conformité vis-à-vis de la réglementation et ont refusé de prêter leur quote part pour le compte bloqué ; ils quittent donc la FFACCC.

[illegible]



Paris, le 19-11-2015

Chère Adhérente,

Cher Adhérent,

Certains d'entre vous nous ont interpellés au sujet des rumeurs que nos détracteurs ont véhiculées.

- FFACCC en faillite
- FFACCC dissoute faute de candidature au renouvellement du président.

FAUX.

Nous devons rétablir la vérité ;

l'A.G. de la fédération s'est tenue en octobre à Neuilly sur marne.

- Les comptes, entérinés par le vérificateur aux comptes, ont été présentés aux présidents et représentants des clubs qui les ont approuvés à l'unanimité.
- Un candidat, Alain CLAVIER, s'est présenté au poste de Vice Président chargé des voyages, en vue de succéder au Président actuel, Luigi BIANCHI.

Notre FORUM des VOYAGES 2015 vient de se terminer. Organisé par l'ACcRéPa, sous l'égide de sa présidente Jocelyne LEBLANC et de son Staff, il s'est déroulé du 10 au 13 novembre dernier à Moyaux dans le calvados, suivi de 2 jours de prolongation. Ce fut un réel succès dont voici le bilan :

- Participation 370 personnes : 20 clubs représentés et 18 Présidentes ou Présidents.
- 5 voyagistes Français et 5 voyagistes étrangers.
- 10 Conseillers Voyages bénévoles FFACCC.
- Distributions à l'occasion d'une tombola de 40 bons de réduction à valoir sur les voyages 2016/2017 - offerts par les voyagistes -
- Une belle organisation de ce Forum, dans la bonne humeur, la convivialité avec le sourire et la disponibilité des organisateurs.
- D'ores et déjà, trois clubs se proposent pour organiser le prochain Forum 2016.

LA FFACCC CONTINUE

Votre Fédération œuvre pour VOUS :

- * Faire voyager par son intermédiaire et celles des clubs.
- * Défendre auprès des législateurs votre mode de loisirs.
- * Vous représenter auprès des ministères.
- * Pour permettre vos stationnements, la FFACCC et vos clubs négocient en permanence avec les communes pour que soient ouvertes des aires de services.
- * Pour obtenir de nos partenaires, sur présentation de la carte FFACCC, des réductions. » voir "le guide des partenaires" qui vous a été envoyé, ou sur le site de la ffaccc www.ffaccc.fr dans actualités ou sous l'onglet partenaires.
- * Défendre en cas de conflit grâce à la protection juridique dont vous bénéficiez.

Vous comprenez que la FFACCC ce n'est pas qu'un Président, des Vices Présidents, un comité exécutif et des Présidents de Clubs, c'est aussi et surtout VOUS, Adhérentes, Adhérents.

Alors, TOUS ENSEMBLE avançons.

Fixons nous un objectif = faisons connaître la Fédération, trop de camping-caristes sont isolés.

Pensez à vos amis et connaissances, faites les adhérer à vos clubs ou directement à l'UCCF ; des bulletins d'adhésion sont sur le site de la fédération www.ffaccc.fr onglet club.

* **RESERVÉ AUX ADHERENTS FFACCC 2016**

En ce qui concerne l'Euro CC 2016 en Grèce, qui aura lieu du 16 au 21 mai à Athènes, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

1. participer uniquement à l'Euro CC et vous inscrire directement sur le site de l'EuroCC à partir du 1^{er} janvier 2016
2. profiter d'un circuit FFACCC en Sardaigne du 25 avril au 13 mai pour 865 €/ par pers. + les traversées maritimes pour la Grèce - suivi du rassemblement de l'Euro CC, auquel vous devez vous inscrire (comme spécifié au paragraphe 1).
3. Participer à un voyage "découverte de la Grèce" avec THELLIER VOYAGES, du 03 au 30 mai 2016. L'itinéraire prévoit un arrêt du 16 au 21 mai pour le rassemblement Euro CC à Athènes, auquel vous devez vous inscrire.

A partir de 1.490 € TTC / pers. Sur une base double. Compris les traversées maritimes. Hors frais d'inscription au rassemblement Euro CC.

Dans les prochaines semaines nous vous communiquerons par l'intermédiaire de vos clubs les programmes détaillés.

Très cordialement.

Le président FFACCC,

Luigi BIANCHI



Fédération Française des Associations
et Clubs de Camping-Cars



VOYAGE FFACCC 2016

RENDEZ VOUS A L'EURO CC en GRECE
profitez d'un CIRCUIT DECOUVERTE de la Grèce
conçu SPECIALEMENT pour les
ADHERENTS DE NOTRE FEDERATION

Paris le : 05/12/2015

Madame Monsieur,

L'EuroCC 2016 en Grèce, aura lieu du 16 au 21 mai à Athènes,

1) Vous devez vous inscrire à l'EURO CC directement sur le site <http://www.eurocc2016.gr>
à partir du 1^{er} janvier 2016.

Vous y découvrirez le programme de l'EURO CC ainsi que le Bulletin d'inscription.

2) Dès maintenant, vous inscrire auprès de JENNIFER, téléphone : 02 31 80 06 00
des Voyages THELLIER.

Le tarif du voyage THELLIER est de 1 490 € / personne, traversées maritimes aller/retour
comprises.

Sur ce tarif les Adhérents FFACCC :

Bénéficient d'une remise « nouveau client » de 5% s'ils voyagent pour la première fois avec
THELLIER.

Les autres, déjà client de THELLIER, de leur remise fidélité.

Demier point, dans l'hypothèse où l'Euro CC serait annulé par le HMC, le voyage Thellier sera
maintenu.

Thellier essayera d'assurer un programme sur Athènes (emplacement au camping en supplément,
visite guidée avec guide francophone en supplément).

Cependant passé le 15/02 il ne pourra garantir ces prestations sur Athènes, elles seront remplacée
par des journées libres.

Pour information, l'Euro CC n'étant pas une prestation assurée par Thellier Voyages, cela ne sera
pas considéré comme une cause d'annulation du circuit auprès des assurances.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION auprès de Thellier : 15 FEVRIER 2016

Alain. CLAVIER

Vice Président **FFACCC** chargé des voyages

Tél : 06 16 28 72 08

Mail : persoclavier@yahoo.fr

Site : www.ffaccc.fr

GRÈCE CIRCUIT SPÉCIAL EUROCC



Du 05 au 31 mai
27 jours / 26 nuits
Notre itinéraire prévoit un arrêt
au rassemblement Euro CC
à Athènes du 17 au 21 mai !



Trésors antiques

« La terre des grecs » vous attend, avec son patrimoine exceptionnel, ses sites mythiques imprégnés de parfums, son climat enchanteur, ses petits ports de pêche éclatants, ses villages bleus et blancs et ses eaux turquoise. Partez vivre un retour aux sources.

05/05/15 : Rendez-vous des participants à Bari (Italie). Embarquement sur le ferry à destination de Patras (Grèce). Dîner de bienvenue et nuit à bord en open deck.

06/05/15 : Arrivée à Patras en fin de matinée puis nous nous dirigeons vers l'île de Mykonos. Dîner avec spectacle folklorique. Camping.

07/05/15 : Rendez-vous avec notre guide francophone pour la visite du site archéologique d'Olympie, berceau des Jeux olympiques, le stade, le gymnase et le temple niché au milieu des arbres de Judée en fleurs. Après midi libre pour découvrir la ville. Camping.

08/05/15 : En route vers le sud en direction de Mykonos, puis nous nous dirigeons vers l'île de Mykonos. Dîner avec spectacle folklorique. Camping.

09/05/15 : Nous quittons Mykonos à midi et nous nous dirigeons vers l'île de Mykonos. Dîner avec spectacle folklorique. Camping.

10/05/15 : Cette étape vous permet de découvrir la péninsule du Kalamata, une région grecque d'exception. Le matin, nous nous dirigeons vers l'île de Mykonos. Dîner avec spectacle folklorique. Camping.

11/05/15 : Journée libre pour découvrir l'île de Mykonos. Dîner avec spectacle folklorique. Camping.

12/05/15 : En route vers Mykonos, puis nous nous dirigeons vers l'île de Mykonos. Dîner avec spectacle folklorique. Camping.

13/05/15 : Rendez-vous avec notre guide francophone pour la visite des églises byzantines de Mykonos dont les fresques intérieures sont couvertes de fresques. Vous pourrez aussi visiter le site archéologique de Mykonos, bien connu pour sa Porte des Lénies. Camping.

14/05/15 : En route vers Mykonos, puis nous nous dirigeons vers l'île de Mykonos. Dîner avec spectacle folklorique. Camping.

15/05/15 : Départ en bateau pour la journée consacrée à l'excursion sur l'île d'Hydra. Vous

irez librement dans ce joli village aux maisons blanches et bleues où l'on voit de nombreux ports bleus. Déjeuner dans une taverna. Après-midi libre sur place. Transfert retour en bateau. Camping en bord de mer.

16/05/15 : Nous quittons Hydra à midi et nous nous dirigeons vers l'île de Mykonos. Dîner avec spectacle folklorique. Camping.

17/05/15 : En route vers Athènes en passant par la ville de Mykonos. Dîner avec spectacle folklorique. Camping.

ARRIVÉE À L'EUROCC (Inscription à votre charge) du 17 au 21/05/15 : EURO CC

22/05/15 : Nous quittons Athènes en passant par le monastère d'Agia Loukas pour rejoindre la ville de Corinthe. Dîner avec spectacle folklorique. Camping.

23/05/15 : Rendez-vous avec notre guide francophone pour la visite du site archéologique de Delphes, le trésor des athéniens, la Troïade, la voie sacrée et le temple d'Apollon. Après-midi libre pour découvrir la ville de Mykonos. Camping.

24/05/15 : Au cours de cette étape vous assistez à une projection d'un film 3D en français sur la célèbre bataille des Thermopyles qui opposa Léonidas aux Perses. Camping en bord de mer.

25/05/15 : Journée libre pour profiter de la plage de notre camping ou faire la tour de la péninsule de Pelopon. En soirée, dîner de spécialités grecques avec musique locale. Camping en bord de mer.

26/05/15 : Route vers les Météores pour découvrir les superbes monastères perchés sur des rochers. Camping.

27/05/15 : Journée libre aux Météores. Camping.

28/05/15 : Passage en montagne par le village de Meteora, puis le cap de Corinthe, le port de Corinthe, puis la ville de Mykonos au bord de la mer Ionienne. Camping en bord de mer.

29/05/15 : Journée consacrée à la visite guidée de l'île de Corinthe. Transfert en autocar puis traversée en bateau. Sur place, rendez-vous avec notre guide francophone et un autocar pour un tour panoramique de l'île, la visite du monastère

de l'impératrice Sissi. Déjeuner de fin de circuit dans la forteresse Vénitienne. Après-midi libre puis transfert retour en bateau vers Igoumenitsa puis transfert en autocar vers notre camping en bord de mer.

30/05/15 : Journée libre pour la découverte de la région d'Igoumenitsa ou l'attente sur les places. En fin de soirée, rendez-vous sur le port pour embarquement sur le ferry à destination de Bari (Italie). Nuit à bord en open deck.

31/05/15 : Débarquement à Bari en matinée et fin de nos prestations.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES ASSOCIATIONS ET
CLUBS DE CAMPER-VOYAGEURS

RENTRE AU 49000 TROYES
-5% à déduire

GRÈCE

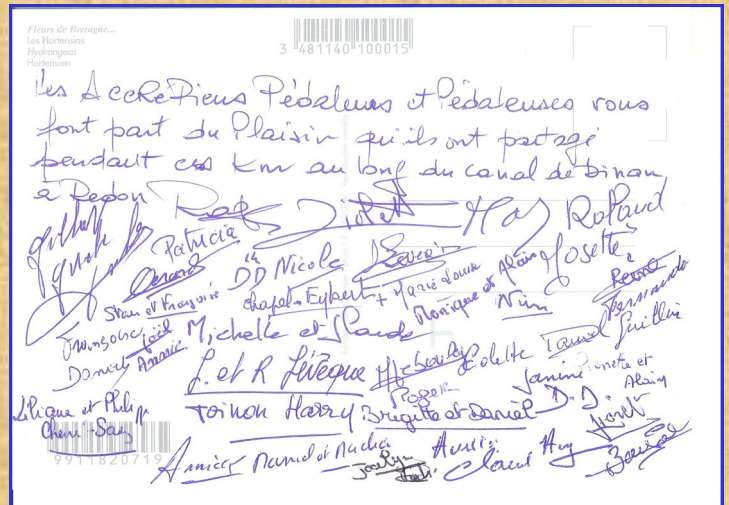
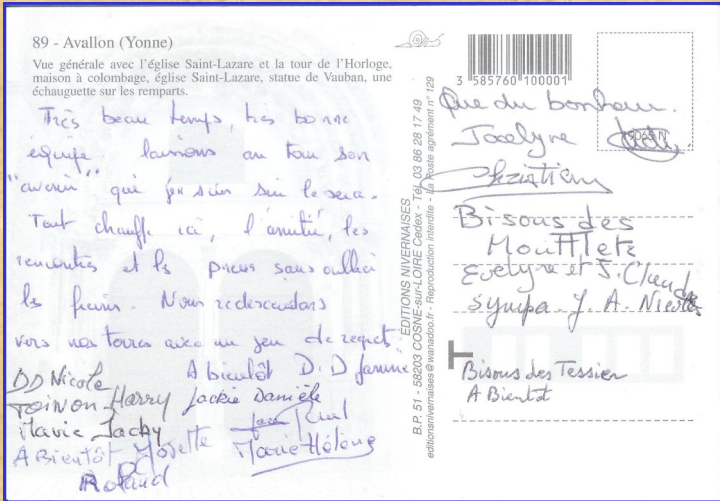
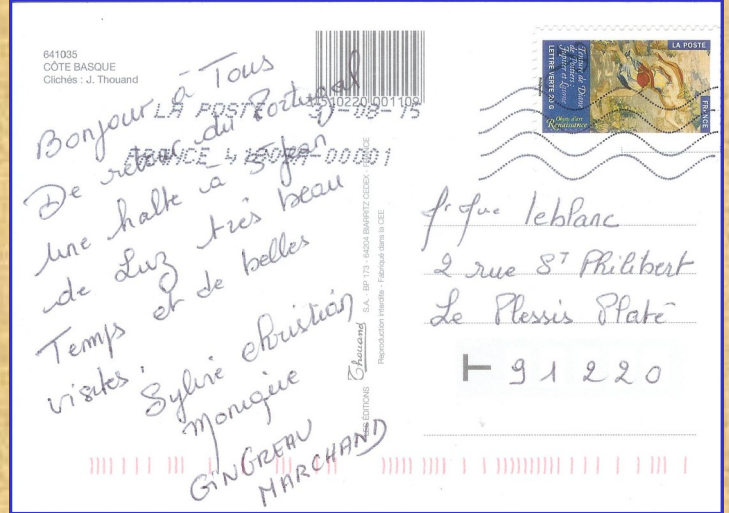
1 490€
après 100€
sur une base double



* Détail des tarifs auprès de l'agence Thellier Voyages au 02 31 800 500 ou par mail thelliervoyages@wanadoo.fr

5431 avenue de la République - 91000 Evry - France - Tél : 01 69 202 55 55 - Fax : 01 69 202 55 55 - E-mail : thelliervoyages@wanadoo.fr

© 1997 Thellier Voyages - 1997 412001



Le but du forum des voyages est de mettre en rapport des camping caristes avec des organisateurs de voyages pour des échanges directs. A cette occasion, les camping caristes échangent entre eux des idées et des conseils. Des exposants présentent des accessoires et du matériel pour nos sorties ainsi que des produits consommables de terroir.

Ce forum 2015 organisé par l'ACCREPA s'est déroulé à Moyaux charmante bourgade en pays d'Auge. La salle des fêtes est superbe. Le bon accueil du village, de son maire avec son équipe a facilité la mise en place du forum. Les organisateurs installent et décorent les salles et l'environnement durant les 3 jours précédant le forum. Les participants arrivent à partir du lundi 9 et sont placés par un comité d'accueil de 5 à 6 accrépiens jusqu'à compter 170 véhicules.

Pendant toute la durée du forum, un bar est tenu par les organisateurs accrépiens et propose des boissons, du café, des crêpes et même des huitres.



Mardi 10 à 14h ouverture du forum en présence de Jocelyne Leblanc présidente de l'ACCREPA, de Luigi Bianchi président de la FFACCC, de M. Charbonneau maire de Moyaux et de quelques représentants municipaux qui ont œuvré pour le bon déroulement du forum et de l'accueil des participants.



Mardi soir, un apéritif de bienvenue est offert aux participants et aux exposants dans une ambiance chaleureuse.

Mercredi 11 novembre, le forum continue. Un grand nombre de personnes se retrouve avec les habitants de Moyaux et les autorités de la ville pour participer à la cérémonie de commémoration et au dépôt des gerbes.



Le soir, repas accréprien avec la participation de Pascal Fleury chanteur imitateur et humoriste : 1 h 30 de bonne humeur.



Jeudi 12 novembre, le forum continue et se termine par un apéritif agrémenté du tirage de la tombola dont un certain nombre de lots sont offerts par les exposants. Les voyageurs offrent des billets de réduction sur les voyages.

Jeudi soir : fin du forum.

Vendredi 13 midi, repas de gala de 200 personnes pour clôturer le forum. On fête les 25 ans de la FFACCC avec discours, bonne humeur et gâteau d'anniversaire. Deux musiciens animent le repas et permettent de danser.



La dislocation commence.

Samedi et dimanche 2 cars pour les prolongations dans le pays d'Auge.

Francine et Jean-Claude CHAPRON

Le staff chante la chanson de l'ACcRéPa avec un couplet en l'honneur de M. Charbonneau



Les Voyageuristes



Les Exposants





Bonnes fêtes de
fin d'année.
A l'année prochaine...



Association Camping-Cariste Région Parisienne

Bulletin d'adhésion - Année 2016 -

En application de la loi Informatique et Liberté du 06/01/78 art. 27, vous êtes informés que ces renseignements seront traités informatiquement. Ils sont nécessaires à la gestion de l'ACcRéPa et de la FFACCC. Ils pourront, sauf opposition de votre part, être transmis à des organismes liés contractuellement à ces associations. Les réponses ont un caractère obligatoire. Un défaut de réponse ou une opposition pourraient vous priver de certains des services offerts par l'ACcRéPa. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Ces questions n'ont qu'un seul but :

Mieux vous connaître pour mieux vous accueillir. Merci de votre confiance et bienvenue.

L'adhésion ayant un caractère familial, nous vous demandons de bien vouloir indiquer ci-dessous les personnes qui participeront habituellement aux activités.

Nom	Prénom
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession.....
Nom	Prénom
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession.....
Autres participants	
Adresse	
Code postal	Ville
 Domicile	Portable.....
Adresse @	
Marque et type de votre camping-car	
Avez-vous la CiBi ?	
Avez-vous été auparavant membre d'un club de Camping-Caristes ?	
Si oui, lequel ? S'il s'agit d'un club membre de la FFACCC	
Indiquez votre n° d'adhérent Possédez-vous la plaque bleue ?	

Droit d'entrée pour la première adhésion **10** euros (vous recevrez en échange les insignes fédéraux)

Cotisation année 2016 **60** euros

Pour une adhésion au 1er juillet 2016 **40** euros + le droit d'entrée : **10** euros

Date & Signature

Paiement par chèque à l'ordre de l'**ACcRéPa**, à retourner à :

Jocelyne LEBLANC

2, rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS-PATE

Je déclare sur l'honneur que mon véhicule est équipé d'un réservoir d'eaux usées et, à défaut, je m'engage sur l'honneur à l'équiper dans les trois mois.

Conditions générales

Conformément aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-5 à R211-13 du code du tourisme dont le texte est ci-dessous reproduit ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant dans le présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant la signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-5 du Code du tourisme, il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie MACIF Sud- Ouest Pyrénées, Rue de Pompeyrie 47004 AGEN Cedex, un contrat d'assurance « Multigarantie Activités Sociales » garantissant sa responsabilité civile générale, sous le N° 15195976.

Extraits du Code du tourisme :

ART. R211-3 - Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyage ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titre de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par la présente section.

ART.R211-3-1-L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectuée par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du Code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L 141-3 ou le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R211-2.

Article R211- 4 - Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates, et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage/ séjour tels que :

1°. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

3° Les prestations de restauration proposées ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.

5°. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6°. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.

7°. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ ;

8°. Le montant ou le % du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde.

9°. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-8 ;

10°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle. 11°. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-9, R211-12 et R211-10 et R211-11 ;

12°. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou maladie.

13°. Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18.

ART.R211-5 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

ART, R211-6 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les 2 parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1°. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2°. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjours fractionnés les différentes périodes et leurs dates ;

3°. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, l'heure et lieu de départ et de retour ;

4°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5°. Les prestations de restauration proposées ; 6°. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7°. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8°. Le prix total des prestations facturées ainsi qu'une indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-8 ; 9°. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxe de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10°. Le calendrier et les modalités de paiement du prix; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.

11°.Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12°. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13°. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R2 11-4 ci-dessus.

14°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle. 15°. Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-9, R211-10 et R211-11 ;

16°. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.

17°. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.

18°. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19°. L'engagement de fournir par écrit à l'acheteur au moins 10 jours avant la date prévue du départ les informations suivantes :

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés ou, à défaut le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone, une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20°. La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13°de l'article R211-4 ;

21°. L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée. ART. R211-7 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui, pour effectuer le voyage ou le séjour tant que ce contrat n'a produit aucun effet, Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise en aucun cas à une autorisation préalable du vendeur. **ART. R211-8** - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat. ART.R211-9 - Lorsque avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur, et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

ART, R211-10 - Dans le cas prévu à l'article L211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

ART.R211-11 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser dès son retour la différence de prix ; - soit s'il

ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 14°de l'article R211-6.

Conditions particulières Itinéraire de voyage

L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le contrat de voyage. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autre ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.

Formalités

Les formalités obligatoires précisées à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade du ou des pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité, de son permis de conduire ou des papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre à un quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils devront être en possession des documents nécessaires de sortie du territoire. Le participant doit prendre connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le défaut d'assurance n'est pas retenu dans les clauses d'annulation.

Annulation, modification et cession

En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :

- plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier,

- de 30 à 21 jours du départ : 10 % du prix du voyage,

- de 20 à 8 jours du départ : 50 % du prix du voyage,

- de 7 à 2 jours du départ : 75% u prix du voyage.

- moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du voyage. Toute cession (voir l'article R211-9 ci-dessus) pourra entraîner des frais d'un montant de 10 € par personne.

L'insuffisance de participants peut entraîner l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant départ. Le minimum est de 10 camping-cars : Toutefois compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra être modulé, dans ce cas ce point devra être précisé dans le contrat.

Pour tout changement connu de lui, entraînant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.

Nota : Pour certains voyages, la FFACCC se réserve le droit de proposer, en option, une assurance Annulation et Interruption de Voyage et de Séjour.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situation particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque, fourrures, bijoux, et objets précieux. De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Mis à Jour le 14 Décembre 2014



Concessionnaire: **challenger** **RAPIDO** **bürstner** **ADRIA** **Dethleffs** **PILOTE** **ContVendôme** **PLA** **RIMOR**

51 Avenue Georges Clémenceau , 77400 LAGNY SUR MARNE (5min de Disneyland) - Tel : 01.64.12.48.48
Mail : Campingcar77@gmail.com - Ouvert du Lundi au Samedi



250

Camping-cars

EXPOSITION PERMANENTE !

- * Destockage
- * Neufs
- * Occasions



www.campingcar-77.com



Collection 2016 : avec Pilote, vous avez le privilège du choix



**De 5,41 m à 7,87 m, faites le choix
parmi plus de 100 modèles.**

**Gamme Pacific: 18 profils disponibles en
Essentiel et Sensation dont les plus petits du
marché avec lit central. À partir de 46900 €.**

**Gamme Galaxy: 20 intégraux double plancher
disponibles en Essentiel, Sensation ou Emotion.
À partir de 58900 €.**

**Gamme Fox Van: 5 nouvelles implantations
dès 5,41 m. À partir de 40900 €.**

PILOTE
HABITEZ LA PLANÈTE